

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
2021-2022 DE L'UFR SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de de Madame Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2021-2022 en annexe des formations suivantes portées par l'UFR STAPS :

- DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles
- Licence STAPS : éducation et motricité
- Licence STAPS : entraînement sportif
- Licence STAPS : management du sport
- Licence STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Passerelle STAPS Kiné
- Perf arbitrage

Membres en exercice : 42

Votes : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-09-21-14

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Mme Lore METZ** lore.metz@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Activités Aquatiques	Lore Metz	lore.metz@uca.fr
Activités Physiques de Pleine Nature	Nasser Hammache	nasser.hammache@uca.fr

Contact en scolarité : Laure Tranchet laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Aucune absence admise
Assiduité aux TD	Aucune absence admise
Assiduité aux TP	Aucune absence admise
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Activités Aquatiques	12 semaines	janvier - juin 2ème année
Encadrement Activités Physiques, Sports et Loisirs de Nature	2000 heures en entreprise- formation en apprentissage	pendant toute l'année civile de septembre 2021 à juillet 2023

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation DEUST Activités Aquatiques : Lore Metz lore.metz@uca.fr

Référent stage pour la formation DEUST EAPSLN : Nasser Hammache nasser.hammache@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

DEUST 1 - Parcours Activités Aquatiques				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A: Bloc Scientifique	11,12,21	18		x
B: Bloc Technique	13,14,16,22,24,26	24		x
C: Bloc Pratique	15,23	12		x
D: Bloc Sécurité et Sauvetage Aquatique	25	6		x

DEUST 2 - Parcours Activités Aquatiques				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A: Bloc Scientifique	31,33,42,43	36		x
B: Bloc Technique	32,35,36,41,44	21		x
C: Bloc Pratique	34	3		x

DEUST 1 - Parcours EAPSLN				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A: Blocs Scientifiques	11,12,21	18	X	
B: Bloc Sécurité exigence minimale à la mise en situation et stage	13, 24	12		x
C: Langue, communication méthodologie, connaissance environnement	14 , 26, 22	15	X	
D: Technique	15 , 23, 25	15	X	

DEUST 2 - Parcours Activités EAPSLN				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A: Blocs Scientifiques	31,32	12	X	
B: Bloc Sécurité exigence minimale à la mise en situation et stage	40, 41	15		x
C: Langue, communication méthodologie, connaissance de l' environnement professionnel	37, 42, 43	15	X	
D: Technique	33, 34, 35 ,36, 37	18	X	

DEUST 1 AGAPSC Parcours Activités Aquatiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 32 crédits sur l'année

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Connaissances Scientifiques	6												
		EC 1 : Approche physiologique de la motricité	3	1	EvC		2	E	1h				1	EvT	1h30
		EC 2 : 112. Science Humaine et Sociale : déterminants psycho-sociologiques de la pratique physique	3	1	EvT		1	E	1h30				1	EvT	1h30
	A	UE 12 : Muscle et Mouvement	6												
		EC 1 : Anatomie	3	1	EvT		1	E	1h30				1	EvT	1h30
		EC 2 : Biomécanique du mouvement humain	3	1	EvC		2	E +A(a)	2h				1	E + A(a)	2h
	B	UE 13 : Encadrement et animation des activités physiques pour le bien-être et la santé	3												
		EC 1 : APS et enfants	1,5	0,5	EvC		2	E+ A(b)	2h				1	E	1h30
		EC 2 : APS et séniors	1,5	0,5	EvC		2	E+ A(b)	2h				1	E	1h30
	B	UE 14 :Outils de communication, de promotion et de gestion	6												
		EC 1 : Communication	2	0,66	EvT		1	M	1h				1	E	1h
		EC 2 : Marketing Opérationnel	2	0,66	EvT		1	M	1h				1	E	1h
	EC 3 : Gestion de structure	2	0,66	EvT		1	M	1h				1	E	1h	
B	UE 16 : Communication et diffusion de l'information	3													
	EC 1 : Anglais	1,5	0,5	EvT		1	A(b)	1h				1	E	1h	
	EC 2 : TICE	1,5	0,5	EvC		2	E+A(b)	1h				1	E	1h	

	C	UE 15 : Théorie et pratique des activités aquatiques: approche pédagogique	6												
		EC 1 : Natation sportive	3	1	EvC		2	E+A(b)*	1h				2	E+A(b)*	1h
		EC 2 : Réhabilitation par les activités aquatiques	3	1	EvC		2	E+A(b)*	1h30				2	E+A(b)*	1h30
			30												
2	A	UE 21 : Connaissances fondamentales appliquée à la motricité	6												
		EC 1 : Physiologie de l'exercice musculaire	3	1	EvC		2	E+M	1h				1	E	1h30
		EC 2 : Anatomie et biomécanique fonctionnelle	3	1	EvC		2	E+A(a)	2h				2	E+A(a)	2h
	B	UE 22: Connaissances du milieu professionnel	3												
		EC 1 : Direction et organisation d'une structure	1,5	0,5	EvC		2	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Droit du sport , réglementation des structures et droit du travail	1,5	0,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 24 : Encadrement et enseignements pratiques	6												
		EC 1 : Stage Sport Santé	2	0,66	EvT		2	M+S	20min				2	M+S	20min
		EC 2 : Encadrement et enseignement natation scolaire	2	0,66	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : Mise en situation pratique natation scolaire	2	0,66	EvC		2	A(b)	1h30				1	A(b)	1h30
	B	UE 26 : Connaissances méthodologiques niveau 1	3												
		EC 1 : Evaluation de la condition physique et de la qualité de vie	1,5	0,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 :Education, Santé et Methodologie en APS	1,5	0,5	EvC		2	E	1h30				1	E	1h30
	C	UE 23 : Théorie et pratique des activités aquatiques	6												
	EC 1 : Pratique natation au sein d'un club			EvC			A(c)								
	EC 2 : Natation sportive	3	1	EvT+EvC		2	E +A(b)*	1h30				2	E +A(b)*	1h30	
	EC 3 : Activités Aquatiques: Water-Polo, Aquaphobie	3	1	EvC		2	E +A(b)*	1h30				2	E +A(b)*	1h30	

D	UE 25 : Sauvetage et Sécurité en milieu Aquatique	6											
	EC 1 : Secourisme			EvC		A(d)							
	EC 2 : Intégration dans le milieu professionnel	2	0,66	EvC	2	A(b)*	30min			1	A(b)*	30min	
	EC 3 : Hygiène d'un lieu de pratique	2	0,66	EvT	1	M				1	E	1h	
	EC 4 : Sécurité d'un lieu de pratique	2	0,66	EvT	1	E	1h			1	E	1h	
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A(a): Exercice à traiter sur PC/Tx (salle informatique)

A(b): Mise en situation et évaluation pratique

A(c) : Présence à tous les créneaux de pratique prévus sur l'année sauf incapacité à être dans l'eau et à effectuer une pratique natation adaptée (justificatif du SSU mentionnant l'incapacité pré-citée)

A(d): validation auprès d'un organisme agréé pour la formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1

A (e) : Validation sur attestation de pratique de 100h au sein d'un club d'activités aquatiques affilié à la FFN et présentation de résultats sur 3 compétitions

*aucune absence autorisée sur la pratique; présence obligatoire en pratique dans l'eau si besoin sur des consignes adaptées sauf en cas de certificat du SSU mentionnant l'incapacité de l'étudiant à se rendre sur le bord du bassin et à effectuer une pratique de la natation même en version "adaptée"

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

DEUST 2 AGAPSC Parcours Activités Aquatiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 23 crédits sur l'année

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Connaissances fondamentales adaptées aux différentes populations	6												
		EC 1 : Vieillesse et Activités Physiques	3	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Activités Physiques et développement de l'enfant	3	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 33 : Connaissances fondamentales appliquées à la natation sportive	6												
		EC 1 : Aspects biomécaniques	3	1	EvC		2	M+S	1h				1	E	1h30
		EC 2 : Aspects psychologiques	3	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 32 : Animation et encadrement des activités physiques spécifiques	6												
		EC 1 : Outils et techniques nécessaires à la conduite d'une activité	3	1	EvC		2	E + A(b)	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Découverte des activités "aquaforme"	3	1	EvC		2	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 35: Activités Aquatiques et enfance	3												
		EC 1 : Activités Aquatiques et petite enfance	1,5	0,5	EvC		2	M+A(b)	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Activité Aquatique et milieu fédéral (ENF)	1,5	0,5	EvC		2	M+A(b)	1h30				1	E	1h30
	B	UE 36: Connaissances méthodologiques de niveau 2	6												
		EC 1 : Programmation APS et santé	3	1	EvC		2	E+M	1h				1	E	1h30
		EC 2 : Enseignements scientifiques complémentaires	3	1	EvC		2	E+M	1h				1	E	1h30

	C	UE 34 : Théorie et pratique en activités aquatiques	3												
		EC 1 : Pratique Aquabike et analyse de l'activité		0,5	EvC		2	M+A(b)*	1h30				1	M+A(b)*	
		EC 2 : Pratique natation sportive		0,5	EvC		2	A(b)*					1	A(b)*	
			30												
4	A	UE 42 : Stage Activités Aquatiques	12												
		EC 1 : Stage en milieu scolaire (100h)	4	1,33	EvT		2	M+S	20min				2	M+S	20min
		EC 2 : Stage aquagym (100h)	4	1,33	EvT		2	M+S	20min				2	M+S	20min
		EC 3 : Stage école de natation Française (100h)	4	1,33	EvT		2	M+S	20min				2	M+S	20min
	A	UE 43 : Stage Activités Physiques bien-être santé	12												
		EC 1 : Stage Activités Physiques et santé (100h)	6	2	EvT		2	M+S	20min				2	M+S	20min
		EC 2 : Stage Immersion milieu pro-Hygiène ou Direction structure (100h)	6	2	EvT	1,5	2	M+S	20min				2	M+S	20min
		EC 3 : Validation pratique en club + 3 compétitions			EvC			A(e)						A (e)	
	B	UE 41 : Projet en activités physiques et santé	3												
		EC 1 : Préparation stage de direction ACM	1,5	0,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 2 : Projets éducatifs et pédagogiques	1,5	0,5	EvC		2	E	1h30				1	E	1h30	
B	UE 44 : Communication et diffusion de l'information	3													
	EC 1 : Anglais	1,5	0,5	EvT		1	A(b)	1h				1	E	1h	
	EC 2 : TICE	1,5	0,5	EvC		2	E+A(b)	1h				1	E	1h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A(a): Exercice à traiter sur PC/Tx (salle informatique)

A(b): Mise en situation et évaluation pratique

A(c) : Présence à tous les créneaux de pratique prévus sur l'année sauf incapacité à être dans l'eau et à effectuer une pratique natation adaptée (justificatif du SSU mentionnant l'incapacité pré-citée)

A(d): validation auprès d'un organisme agréé pour la formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1

A (e) : Validation sur attestation de pratique de 100h au sein d'un club d'activités aquatiques affilié à la FFN et présentation de résultats sur 3 compétitions

*aucune absence autorisée sur la pratique; présence obligatoire en pratique dans l'eau si besoin sur des consignes adaptées sauf en cas de certificat du SSU mentionnant l'incapacité de l'étudiant à se rendre sur le bord du bassin et à effectuer une pratique de la natation même en version "adaptée"

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

DEUST 1 AGAPSC Parcours Encadrement Activités Physiques , sports et Loisirs de Nature

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

37,5 crédits sur l'année

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Connaissances Scientifiques	6												
		EC 1 : Approche physiologique de la motricité	3	1	EvC		2	E	1h				1	EvT	1h30
		EC 2 : 112. Science Humaine et Sociale : déterminants psycho-sociologiques de la pratique physique	3	1	EvT		1	E	1h30				1	EvT	1h30
	A	UE 12 : Muscle et Mouvement	6												
		EC 1 : Anatomie	3	1	EvT		1	E	1h30				1	EvT	1h30
		EC 2 : Biomécanique du mouvement humain	3	1	EvC		2	E+A(a)	2h				1	E + A(a)	2h
	B	UE 13 : Sécurité et connaissances des environnements APPN (EMSP)	6												
		EC 1 : intégration dans le milieu professionnel	2	0,33	EvC		2	M+O	O : 20 mn				2	M+O	O : 20 mn
		EC 2 : mise en œuvre sécurisé et environnement escalade et disciplines associées	2	0,33	EvC		2	E+P	E : 1H				2	E+P	E : 1H
		EC 3 : mise en œuvre sécurisé et environnement canoë-kayak et disciplines associées	2	0,33	EvC		2	E+P	E : 1H				2	E+P	E : 1H
	C	UE 14 :Outils de communication, de promotion et de gestion	6												
		EC 1 : Communication	2	0,66	EvT		1	M	1h				1	E	1h
		EC 2 : Marketing Opérationnel	2	0,66	EvT		1	M	1h				1	E	1h
		EC 3 : Gestion de structure	2	0,66	EvT		1	M	1h				1	E	1h

D	UE 15 : Théorie et pratique des APPN approche pédagogique	6											
	EC 1 : Escalade et disciplines associées	3	0,5	EvC		2	E+A(b)	1h00			2	E+A(b)*	1h
	EC 2 : Canoë-kayak et disciplines associées	3	0,5	EvC		2	E+A(b)	1h00			2	E+A(b)*	1h00
		30											
A	UE 21 : Connaissances fondamentales appliquée à la motricité	6											
	EC 1 : Physiologie de l'exercice musculaire	3	1	EvC		2	E+M	1h			1	E	1h30
	EC 2 : Anatomie et biomécanique fonctionnelle	3	1	EvC		2	E+A(a)	2h			2	E+A(a)	2h
C	UE 22: Connaissances du milieu professionnel	6											
	EC 1 : Direction et organisation d'une structure ACM	3	0,5	EvC		2	M+O				2	M+O	
	EC 2 : Droit du sport , réglementation des structures et droit du travail struture APPN	3	0,5	EvT		1	M				1	M	
D	UE 23 : Théorie et pratique des APPN	6											
	EC 1 : secourisme			EvC		1	A(d)				1	A(d)	
	EC 2 : Escalade et disciplines associées	2	0,33	EvC		2	M+ A (b)				2	M+ A (b)	
	EC 3 : canoë-kayak et disciplines associées (raft, nage en eaux vives, paddle)	2	0,33	EvC		2	M+ A (b)				2	M+ A (b)	
	EC 3 : APPN complémentaires (vtt, randonnée pédestre, parcours aventure)	2	0,33	EvC		2	M+ A (b)				2	M+ A (b)	
B	UE 24: Stage et mise en situation	6											
	EC 1 : Stage ACM	2	0,33	EvT		2	M+O				2	M+O	
	EC 2 :Aspects pédagogiques des APPN escalade , canoë-kayak et disciplines	2	0,33	EvT		2	M+O				2	M+O	
	EC 3: Mise en situation pédagogique	2	0,33	EvC		2	M+O				2	M+O	
D	UE 25 : Connaissance méthodologique APPN niveau 1	3											
	EC 2 : méthodologie de conduite de projet activités hivernales et nautiques	1,5	0,5	EvC		2	M +A(b)				2	M +A(b)	
	EC 3 : conduite de projet et developpement durable sur les APPN	1,5	0,5	EvT		1	M				1	M	
C	UE 26 : Communication et diffusion de l'information	3											
	EC 1 : Anglais	1,5	0,5	EvT		1	A(b)	1h			1	E	1h

	EC 2 : TICE	1,5	0,5	EvC		2	E+A(b)	1h				1	E	1h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A(a):

A(b): Mise en situation et évaluation pratique

A(d): validation auprès d'un organisme agréé pour la formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1

*aucune absence autorisée sur la pratique; présence obligatoire en pratique dans l'eau si besoin sur des consignes adaptées sauf en cas de certificat du SSU mentionnant l'incapacité de l'étudiant à se rendre sur le bord du bassin et à effectuer une pratique de la natation même en version "adaptée"

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

DEUST 2 AGAPSC Parcours EAPSLN

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 22 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Connaissances fondamentales adaptées aux différentes populations	6												
		EC 1 : Vieillesse et Activités Physiques	3	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Activités Physiques et développement de l'enfant	3	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 32: Connaissances fondamentales appliquées aux APPN	6												
		EC 1 : Aspects biomécaniques	3	1	EvC		2	M+S	1h				1	E	1h30
		EC 2 : Aspects psychologiques	3	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 33 : Activités innovantes, culturelles et de loisirs	3												
		EC 1 : Animations sportives de loisirs et activités innovantes et récréatives	1,5	0,5	EvC		2	M + A(b)					2	M + A(b)	
		EC 2 : Découverte des pratiques et activités récréatives et innovantes	1,5	0,5	EvC		2	M + A(b)					2	M + A(b)	
	B	UE 34: Théorie et pratique des APPN	3												
		EC 1 : pratique et encadrement des APPN en multihiver pour publics spécifiques	1,5	0,5	EvC		2	M+A(b)					2	M+A(b)	
		EC 2 : Pratique et encadrement APPN (tir à larc, trail, CO, VTT etc...)	1,5	0,5	EvC		2	M+A(b)					2	M+A(b)	
	B	UE 35: Animation et encadrement des APPN	6												
	EC 1 : Programmation APS et santé	3	1	EvC		2	M+A(b)					2	M+A(b)		

	EC 2 : Enseignements scientifiques complémentaires	3	1	EvC		2	M+A(b)				2	M+A(b)	
C	UE 36: Théorie et pratique en activités APPN	3											
	EC 1 : Canoë-kayak et disciplines associées	1,5	0,5	EvC		2	E+A(b)*	E: 1h			2	E+A(b)*	E: 1h
	EC 1 : Escalade et disciplines associées	1,5	0,5	EvC		2	E+A(b)*	E: 1h			2	E+A(b)*	E: 1h
	UE 37 : connaissance méthodologique de niveau 2	3											
	EC 1 : Pratique APPN et conception de prestation de services	1,5	0,5	EvC		2	O+M				2	O+M	
	EC 1 : Pratique APPN et développement durable	1,5	0,5	EvC		2	O+M				2	O+M	
		30											
4	A UE 40 : Projets éducatifs et APPN	3											
	EC 1 : préparation stage de direction ACM	1,5	0,5	EvT		2	M+O				2	M+O	
	EC 2 : Concevoir un projet éducatif et pédagogique au sein d'une structure	1,5	0,5	EvT		2	M+O				2	M+O	
	A UE 41: Stage Activités Physiques bien-être santé	15											
	EC 1 : Stage en milieu scolaire	5	1	EvT		2	M+O				2	M+O	
	EC 2 : Stage structures Loisirs	5	1	EvT		2	M+O				2	M+O	
	EC 3 : stage ACM	5	1	EvT		2	M+O				2	M+O	
	B UE 42 : Conduite et organisation de stage	9											
	EC 1 : stage en itinérance	4,5	0,75	EvT		1	E	1h30			1	E	1h30
	EC 2 : stage APPN : gestion et animation	4,5	0,75	EvT		2	E	1h30			1	E	1h30
	B UE 43: Communication et diffusion de l'information	3											
	EC 1 : Anglais	1,5	0,5	EvT		1	A(b)	1h			1	E	1h
	EC 2 : TICE	1,5	0,5	EvC		2	E+A(b)	1h			1	E	1h
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A(a):

A(b): Mise en situation et évaluation pratique

A(c) : Présence à tous les créneaux de pratique prévus sur l'année sauf incapacité à être dans l'eau et à effectuer une pratique natation adaptée (justificatif du SSU mentionnant l'incapacité pré-citée)

A(d): validation auprès d'un organisme agréé pour la formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Licence mention Education et Motricité

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogiques de la mention : STAPS mention Education et Motricité : Marc Cizeron marc.CIZERON@uca.fr

GAL-PETITFAUX Nathalie nathalie.gal-petitfaux@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
N1 STAPS Clermont Commun	Alain Grimbert+Frédérique Thomas	alain.grimbert@uca.fr ; frederique.thomas@uca.fr
N1 STAPS Vichy Commun	Gaël Ennequin	gael.ennequin@uca.fr
N2 STAPS EM	Thomas Palmieri	Thomas.PALMIERI@uca.fr
	Hugo Miramon	hugo.miramon@etu.uca.fr
N3 STAPS EM	CIZERON Marc	marc.cizeron@uca.fr
	GAL-PETITFAUX Nathalie	nathalie.gal-petitfaux@uca.fr

Contacts en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine HUGONIE sandrine.hugonie@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

N2 STAPS APAS -EM-ES -MS Clermont : Benoit BOBOUL Benoit.boboul@uca.fr

N3 STAPS APAS -EM-ES -MS Clermont : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée - Modalité : Appel - 0 absence non justifiée tolérée
Assiduité aux TP	Contrôlée - Modalité : Appel - 0 absence non justifiée tolérée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 0 absence injustifiée.

Concernant les cours de travaux pratiques des APSA : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Pour les mentions de licence STAPS : L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 1 absence injustifiée aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Mention Education et Motricité N2 - Milieu scolaire	50 heures	S4
Mention Education et Motricité N2 - Encadrement milieu associatif - clubs	50 heures	S4
Mention Education et Motricité N3	30 heures	S5
Mention Education et Motricité N3	50 heures	S6

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : SETRUK David david.setruk@uca.fr

Stage : Emilie FAURE ----> stages.staps@uca.fr

N2: Benoit.boboul@uca.fr N3: Laure.tranchet@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - STAPS Commun à toutes les mentions Licence STAPS Compensation intégrale					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)

Niveau 2 - Mention éducation et motricité					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Bloc A Compétences Scientifiques	31,32,41A,41B	21		X	
Bloc B Compétences spécifiques et technologiques	34,35,36,42,43,44,45	30		X	
Bloc C Compétences transversales	33,46,47	9	X		COMPENSABLE PAR A et B, NE COMPENSE AUCUN BLOC

Niveau 3 - mention Education et Motricité					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 51 ; UE 52	9	D		
B	UE 53 ; UE 54	12	E		
C	UE 55 ; UE 56 ; UE 57	9	F		
D	UE 61 ; UE 62	9	A		
E	UE 63 ; UE 64	9	B		
F	UE 65 ; UE 66 ; UE 67 ; UE 68	12	C		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

C	Option diplômante ciblée sur APSA ou public particulier.		0,75	EvC	100%	2	TP+A		1	A		1	A		
	Option pratique physique et sportive de l'enfant		0,75	EvC	100%	2	TP+E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	Option concours des collectivités territoriales		0,75	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	PPF		0,25	EvC	100%	2	M+O		2	M+O		2	M+O		
	UE 47 :Enseignement Transversal	3													
	EC1 : Anglais		1	EvC	100%	2	O+E		2	O+E		2	O+E		
	30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

NIVEAU 3 - Mention Education et Motricité

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **33** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 51 : Sciences de l'intervention	6													
		EC 511 : L'intervention éducative en Sport et EPS : ancrages épistémologiques et théoriques		1,5	EvT		1	E	2h				1	E	2h	
		EC 512 : Méthodologie de l'expression écrite et orale		0,5	EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	E	2h
		UE 52 : Analyse de l'activité de l'élève en relation avec les apprentissages dans les APSA	3													
		EC 511 : Analyse de l'activité de l'élève en relation avec les apprentissages dans les APSA		1	EvT+EvC	40%	2	O + E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 53 : Enseignements spécifiques complémentaires	6													
	EC 531 : Biomécanique du geste sportif		0,66	EvC	100%	2	E			1	E	1h30	1	E	1h30	
	EC 532 : Adaptations Physiologiques à l'exercice		0,66	EvT		1	E	1h					1	E	1h	
	EC 533 : Analyse socio-historique du système éducatif		0,66	EvT		1	E	1h30					1	E	1h30	
	UE 54 : Enseignements techniques et technologiques	6														
	EC 541 : Théorie Natation		0,42	EvT		1	O 40% + E 60%	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
	EC 542 : Théorie Activités gymniques		0,42	EvT		1	O 40% + E 60%	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
	EC 543 : Théorie Activités artistiques		0,42	EvT		1	O 40% + E 60%	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		

2	E	EC 631 : Cultures sportives et apprentissage en éducation physique		0,5	EvT+EvC	40%	2	O + E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		EC 632 : Techniques sportives et éducation corporelle		0,5	EvT	100%	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 64 : Enseignements théoriques techniques et technologiques	6													
		EC 641 : Théorie Théorie Sports de combat		0,75	EvT		1	O 40% + E 60%	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC 642 : Théorie des sports collectifs de grand terrain		0,75	EvT		1	O 40% + E 60%	1h30€	1	E	1h30	1	E	1h30	
	F	EC 643 : Pratique Lutte		0,25	EvC	100%	2	TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h	
		EC 644 : Pratique Sports collectifs de grand terrain		0,25	EvC	100%	2	TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h	
		UE 65 : Enseignements professionnels optionnels	3													
		Option activités physiques et sportives et éducation du jeune enfant		1	EvT	100%	1	M ou TP		1	M ou TP		1	M ou TP		
		Option Danse	EvT		100%	1	M ou TP		1	M ou TP		1	M ou TP			
Option Tennis	EvT	100%	1		TP + O		1	M ou TP	2h	1	TP + O	2h				
Option Ergonomie	EvT	100%	1		E	1h30				1	E	1h30				
Option Concours des collectivités territoriales	EvT	100%	1		E	2h				1	E	2h				
UE 66 : Formation professionnelle à l'enseignement scolaire de l'EPS	3															
EC 661 : Stage 50h d'observation et d'intervention éducative en milieu scolaire (premier degré ou second degré)		1	EvC	100%	2	O + E		1	E	2h	1	E	2h			
EC 662 : Analyse réflexive sur sa pratique d'enseignant																
UE 67 : UE Libre	3	1														
UE 68 : Langue vivante	3															
EC 671 : Anglais		1	EvC	100%	2	O+E		2	O+E		2	O+E				
	30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Licence mention STAPS : Entraînement Sportif

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **GARNIER Yoann** yoann.garnier@uca.fr

Responsable Niveau 2 : **Eric Doré** Eric.dore@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
N1 STAPS Clermont Commun	Alain	alain.grimbert@uca.fr ;
N1 STAPS Vichy Commun	Gaël Ennequin	gael.ennequin@uca.fr
N2 STAPS ES	Eric Doré	eric.dore@uca.fr
N3 STAPS ES	Yoann Garnier	yoann.garnier@uca.fr

Contacts en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine HUGONIE sandrine.hugonie@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

N2 STAPS APAS -EM-ES -MS Clermont : Benoit BOBOUL Benoit.boboul@uca.fr

N3 STAPS APAS -EM-ES -MS Clermont : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

Option sportive	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Football	HEROS Stéphane	stephance.heros@uca.fr
Haltérophilie/ Musculation	MAÎTRE Sébastien	sebastien.maitre@uca.fr

Contact en scolarité :

N2 ES Benoit Boboul Benoit.Boboul@uca.fr

N3 ES Laure Tranchet Laure.tranchet@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Assiduité aux TP	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 0 absence injustifiée

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 1 absence injustifiée aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Concernant les cours de travaux pratiques des APSA : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Pour les mentions de licence STAPS : L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Niveau 2 - ES	50 h	01/09 au 30/05
Niveau 3 - ES	150 h	01/09 au 30/05

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : SEBILLAUD David david.sebillaud@uca.fr

VALIDATION DE LA FORMATION ATTESTANTE STAPS DÉFINISSANT L'OPTION SPORTIVE

Afin de pouvoir prétendre à la carte professionnelle, telle que définie par le code du Sport, l'option sportive validée dans le cadre de la Licence STAPS : Entraînement sportif doit être mentionnée dans le supplément au diplôme (Annexe Descriptive au Diplôme).

Pour l'année 2021-2022, les deux options sportives proposées par l'UCA sont « Football » et « Préparation physique (Haltérophilie – musculation) ».

Afin de valider cette option sportive, une formation attestante est définie. Sa validation entraîne automatiquement la mention de cette option dans le supplément au diplôme. Cette validation est prononcée par le Jury de la Licence STAPS : Entraînement sportif, en fin de niveau 3.

La formation attestante est composée d'un ensemble d'enseignements de N2 et N3 spécifiques à l'option sportive choisie. Elle ne donne lieu à aucun cours supplémentaire et n'engendre pas de modalités spécifiques : les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des Unités d'Enseignement - UE et Éléments Constitutifs - EC pris en compte pour la validation de cette formation attestante sont celles de la Licence.

La validation de la formation attestante est conditionnée à la réussite de chacun des UE ou EC la composant, sans compensation. Des points Jury pourront être attribués.

Cas particulier des étudiants n'ayant pas fait le N2 de la Licence STAPS : Entraînement sportif à l'UCA :

Une Commission pédagogique peut valider au sein de cette formation attestante, les éléments correspondant aux enseignements de N2 en fonction du profil de l'étudiant (N2 hors UCA, obtention de diplômes fédéraux...). Cette validation devra être portée à la connaissance de l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

Unités d'Enseignement et Éléments Constitutifs pris en compte pour la validation de la formation attestante

Niveau 2 - Semestre 3 : UE 33 Option sportive Niveau 1 ; une EC au choix parmi

- EC 33.1 : Haltérophilie / Musculation
- EC 33.1 : Fitness
- EC 33.1 : Football

Niveau 2 - Semestre 4 : UE 43 et UE 46

- UE 43 Option sportive Niveau 2 ; 1 EC au choix parmi

- EC 43.1 : Haltérophilie / Musculation
- EC 43.1 : Fitness
- EC 43.1 : Football

- UE 46 Stage

- EC 46.1 : Stage
- EC 46.2 : Construction du projet d'intervention

Niveau 3 - Semestre 5 : UE 56 et UE 57

- UE 56 Option sportive Préparation physique

- EC 56.1 Haltérophilie / Musculation
- EC 56.2 Activités de la forme et force ou analyse vidéo
- EC 56.3 Mise en situation pédagogique
- EC 56.4 Préparation physique spécifique

- UE 56 Option sportive Football

- EC 56.1 Conceptualisation projet de jeu et plan de jeu
- EC 56.2 Mise en situation pédagogique
- EC 56.3 Diriger une équipe
- EC 56.4 Analyse vidéo

Niveau 3 - Semestre 6 : UE 63 et UE 65

- UE 63 Option sportive Préparation physique

- EC 63.1 Haltérophilie
- EC 63.2 Entraînement et préparation à la performance

- UE 63 Option sportive Football

- EC 63.1 Futsal et activités diversifiées
- EC 63.2 Mise en œuvre d'un projet de jeu
- EC 63.3 Observation et analyse de match

- UE 65 Formation professionnelle à l'entraînement sportif

- EC 65.2 Stage

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - STAPS Commun à toutes les mentions Licence STAPS compensation intégrale					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)

Niveau 2 STAPS ES					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A : Bloc scientifique commun	31 ; 32 ; 41	21		X	D
B : Option sportive	33 ; 43 ; 46	12		X	D
C : Compétences technologiques en entraînement sportif	34 ; 42 ; 44	18		X	D
D : Bloc Transversal	35 ; 45 ; 47	9	X		

Niveau 3 STAPS ES					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A : Bloc scientifique	51 ; 52 ; 53 ; 54 ; 58	15		X	
B : Bloc option sportive	55 ; 56 ; 57	15		X	
C : Bloc transversal Entraînement	61 ; 62; 64 ; 66; 67	15		X	
D : Formation professionnelle option sportive	63 ; 65	15		X	

2

Théorie APSA 4		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
Théorie APSA 5		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
Théorie APSA 6		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 24 : Connaissances Techniques APS Pratiques	3												
Pratique APSA 4		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
Pratique APSA 5		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
Pratique APSA 6		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
UE 25 : Enseignements professionnels transverseaux	3												
EC 1 : Méthodologie projet animation dans les APS		0,5	EvC		2	Mémoire + Ecrit	1h	2	Mémoire + Ecrit	1h	2	Mémoire + Ecrit	1h
EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Entrainement sportif		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Activité Physique Adaptée et Santé		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Education et Motricité		0,5	EvT		1	QCM	15 min				1	QCM	15 min
EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Management du Sport		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 26 : Anglais	3												
EC : Anglais		1	EvC		2	O+E		2	O+E		2	O+E	
	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures.

NIVEAU 2 STAPS ES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coeff.) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens (si différent)			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 31 : Enseignements Scientifiques Communs Transversaux	9												
		EC 31.1 : Activité expérience et performance		1	EvC/EvT	20%	3	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 31.2 : Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en en éducation physique		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 31.3 : Croissance et maturation		1	EvT+EvC	25%	2	TD(25%)+E 1h(75%)		1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 32 : Enseignements Scientifiques Transversaux Optionnels	6												
		EC 32.1 : Biomécanique du geste sportif		1	EvC	100%	2	E	TD de substitution (2h)	1	E	TD de substitution (2h)	1	E	2h
		EC 32.2 : Adaptations physiologiques à l'exercice		1	EvT		2	E (physio 50%) + QCM (anat 50%)	E 1h30 (physio) + QCM 40' (anat)				2	E (physio 50%) + QCM (anat 50%)	E 1h30 (physio) + QCM 40' (anat)
	B	UE 33 : Option sportive	6												
		EC 33.1 : Option sportive		1,5											
		Choix 1 : Haltérophilie/musculation			EvT+EvC	50%	2	E	1h				2	E	1h
	Choix 2 : Fitness		EvT+EvC		50%	2	E	1h				2	E	1h	
	Choix 3 : Football		EvC		100%	4	M + O	10 min				2	M + O	20 min	
	EC 33.2 : Préparation physique Niveau 1		0,5	EvT+EvC	50%	3	1 E 2 MSP	1h	3	1 E 2 MSP	1h	3	1 E 2 MSP	1h	
C	UE 34 : Méthodologie d'intervention	6													

	EC 34.1 : Méthodologie du projet d'encadrement dans les APS		0,5	EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
	EC 34.2 : Principes généraux de l'entraînement et programmation		0,75	EvC	100%	2	TP E		1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 34.3 : Evaluation de la condition physique		0,75	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
D	UE 35 : Langue Vivante	3												
	EC 35.1 : Anglais		1	EvC	100%	2	O + E		2	O + E		2	O + E	
		30												
A	UE 41 : Enseignements scientifiques 2 en SHS	6												
	EC 41.1 : Théorie de la motricité et contrôle moteur		1	EvT		1	E	1H30				1	E	1H30
	EC 41.2 : Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles		1	EvC		2	TD		1	E	45mn	1	E	45mn
C	UE 42 : Enseignements Scientifiques spécifiques à la mention	3												
	EC 42.1 : Aides ergogéniques à la performance		0,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 42.2 : Analyse de l'activité de l'entraîneur		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
B	UE 43 : Option sportive Niveau 2	3												
	Choix 1 : Haltérophilie/musculation		1	EvT+EvC	50%	4	2 E 2 MSP	1h				4	2 E 2 MSP	1h
	Choix 2 : Fitness			EvT+EvC	50%	4	2 E 2 MSP	1h				4	2 E 2 MSP	1h
	Choix 3 : Football			EvT+EvC	75%	3	2 TP 1 O	5 min	2	E O	1h 5 min	1	O	20 min
C	UE 44 : Enseignements techniques et technologiques spécifiques à la mention	9												
	EC 44.1 : Préparation physique niveau 2		1	EvC		3	TP + MSP + M		2	MSP + M		2	M + O	15 min
	EC 44.2 : Préparation mentale		0,5	EvT		1	V + O	V = 10 min				1	V + O	V = 10 min
	EC 44.3 : Anatomie		1	EvT		1	QCM Présentiel en ligne	30 min				1	QCM Présentiel en ligne	30 min
	EC 44.4 : Analyse vidéo		0,5	EvT		1	V + O	5 min (pdt oral stage)				1	V + O	5 min (pdt oral stage)
D	UE 45 : Enseignement lié au projet de formation	3												

	EC 45.1 : Projet professionnel et de formation		0,25	EvC		2	O + M		2	O + M		2	O + M	
	EC 45.2 : Enseignement optionnel diplômant		0,75											
	Choix 1 : Option diplômante ciblée sur APSA ou public particuliers			EvT+EvC	50%	1 ET 2CC	MSP		1	MSP		1	MSP	
	Choix 2 : Option Pratiques physiques et sportives du jeune enfant			EvT+EvC	50%	1 ET 2CC	E TP	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Choix 3 : Option concours des collectivités territoriales			EvT		1	E	1h				1	E	1h
B	UE 46 : Stage	3												
	EC 46.1 : Stage		1	EvC		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
	EC 46.2 : Construction du projet d'intervention													
D	UE 47 : Langue Vivante	3												
	EC 47.1 : Anglais		1	EvC			O+ E			O+ E			O+ E	
		30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance . V = Vidéo

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

MSP = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 44.1 EC Préparation Physique Niveau 2 : En l'absence de possibilité de pratique physique en cours d'année l'épreuve "A" de mise en situation d'encadrement pédagogique sera supprimée, et remplacée par une demande spécifique dans le mémoire de proposition de mise en situation pédagogique théorique.

UE 43.1 - Musculation Niveau 2 : En deuxième session, l'écrit sera remplacé par un oral de 10 min

NIVEAU 3 - STAPS ES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 51 : Adaptations physiologiques à l'entraînement	3												
		EC 1 : Adaptations physiologiques à l'entraînement		1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 52 : Analyse de l'activité	3												
		EC 1 : Analyse mécanique du geste sportif. Etudes de cas		1	EvC	100%	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 53 : Analyse anthropologique de l'expérience en entraînement	3												
		EC 1 : Analyse anthropologique de l'expérience en entraînement		1	EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 54 : Approche psychologique de la performance	3												
		EC 1 : Approche psychologique de la performance		1	EvT	0%	1	M		1	M		1	M	
	B	UE 55 : Evaluation, programmation	6												
		EC 1 : Evaluation de la performance		0,66	EvT+EvC	50%	2	M + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Fatigue, sûrentraînement et santé du sportif		0,66	EvT	0%	1	E	2h				1	E	2h
		EC 3 : Planification de l'entraînement		0,66	EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 56 : Option sportive	6												
		EC 1 Prépa physique : Haltérophilie - Musculation		0,5	EvT+EvC	75%	3	2A + 1E	1h	2	A + E	1h	1	A	30 min
		EC 2 Prépa physique: Activités de la forme et force ou analyse vidéo		0,5	EvC	50%	2	A + E	1h	2	A + E	1h	1	E	1h
					EvT	0%	1	A		1	A		1	A	
		EC 3 Prépa physique : Mise en situation pédagogique		0,5	EvT	0%	2	1TP + 1 A	20 min	2	TP + A	20 min	2	TP + A	20 min
	EC 4 Prépa physique : Préparation physique spécifique		0,5	EvT+EvC	50%	3	2TP + 1E	1h30	2	TP + E	1h30	1	E	1h30	
	EC 1 Football : Conceptualisation projet de jeu et plan de jeu		0,5	EvC	100%	4	2M + 2O		2	M + O	15 min	2	M + O	15 min	
	EC 2 Football : Mise en situation pédagogique		1,25	EvC	100%	2	A		1	A					
	EC 3 Football : Diriger une équipe														
	EC 4 Football : Analyse vidéo		0,25	EvT	0%	1	A		1	A		1	A		
B	UE 57 : Stage : analyse de l'activité approche scientifique	3													
	EC 1 : Analyse de l'activité		1	EvC	100%	2	O + M		1	M		1	M		
A	UE 58 : Langue vivante	3													
	EC 1 : Anglais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O		2	E + O		
			30												
6	C	UE 61 : Enseignements scientifiques	3												
		EC 1 : Expérience et engagement dans l'entraînement sportif		0,5	EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Approche ergonomique		0,5	EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h30
	C	UE 62 : Analyse de l'activité sportive	3												
		EC 1 : Analyse quantitative du geste sportif		0,5	EvC	100%	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : AP et Sport : Objet de recherche		0,5	EvT+EvC	50%	3	2TP + 1E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	D	UE 63 : Option Sportive	9												
		EC 1 Prépa physique : Haltérophilie		1,5	EvT+EvC	50%	3	1E + 2A	1h	2	E + O	30 min + 10 min	2	E + O	30 min + 10 min
		EC 2 Prépa physique : Entraînement et préparation à la performance		1,5	EvC	100%	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 1 Football : Futsal et activités diversifiées		1	EvT	0%	2	M + O	15 min	2	M + O	15 min	2	M + O	15 min
		EC 2 : Mise en œuvre d'un projet de jeu		2											
		EC 3 : Observation et analyse de match													
	C	UE 64 : Gestion, organisation, création d'un projet sportif	3												
		EC 1 : Management d'un projet sportif		1	EvT	0%	1	M		1	M		1	M	
	EC 2 : Filières sportives														
	EC 3 : Gestion des structures														
D	UE 65 : Formation professionnelle à l'entraînement sportif	6													
	EC 1 : Analyse réflexive sur sa pratique d'entraîneur		0,5	EvC	100%	2	A + E		1	E	1h30	1	E	1h30	

	EC 2 : Stage		1,5	EvC	100%	2	M + O	30 min	2	M + O	30 min	2	M + O	30 min
C	UE 66 : UE libre	3												
	EC 1 : UE libre		1	En fonction de l'UE libre choisie										
C	UE 67 : Langue vivante	3												
	EC 1 : Anglais		1	EvC	100%	3	O + E		3	O + E		3	O + E	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 65 EC 1 : nature de l'épreuve "Autre" : Présentation orale réflexion collective

UE 63 EC 1 : nature de l'épreuve "Autre" : Pratique Haltérophilie

UE 56 EC 1 : nature de l'épreuve "Autre" : Pratique Haltérophilie

UE 56 EC 2 Activités de la forme et force : nature de l'épreuve "Autre" : Pratique sportive

UE 56 EC 4 Analyse vidéo : nature de l'épreuve "Autre" : Création d'une vidéo d'analyse de l'activité ou du jeu

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Licence mention STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Frederique Thomas Frederique.thomas@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
N1 STAPS Clermont Commun	Alain Grimbert+Frédérique Thomas	alain.grimbert@uca.fr ; frederique.thomas@uca.fr
N2 MS	Frédérique Thomas	frederique.thomas@uca.fr
N3 MS	Emmanuel Motard	emmanuel.motard@uca.fr

Contacts en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine HUGONIE sandrine.hugonie@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

N2 STAPS APAS -EM-ES -MS Clermont : Benoit BOBOUL Benoit.boboul@uca.fr

N2 STAPS APAS Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

N3 STAPS APAS -EM-ES -MS Clermont : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

N3 STAPS APAS Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Assiduité aux TP	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 0 absence injustifiée

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 1 absence injustifiée aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Concernant les cours de travaux pratiques des APSA : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Pour les mentions de licence STAPS : L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Niveau 2 management du sport	100	septembre à mai
Niveau 3 management du sport	250	septembre à juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation N2 STAPS MS: Frederique Thomas frederique.thomas@uca.fr

N3 STAPS MS Emmanuel Motard emmanuel.motard@uca.fr

Stage : Emilie Faure --> stages.staps@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - STAPS Commun à toutes les mentions Licence STAPS Compensation intégrale

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)

Niveau 2 - STAPS Management du Sport

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
bloc A: Enseignements Scientifiques transversaux	31,32,41A,41B	21		X	
Bloc B: Enseignements techniques et technologiques MS	309,313, 411, 414	12		X	
Bloc C: Langue vivante et option diplômante	318,416,420	9	x		
Bloc D enseignement scientifiques et complémentaire MS	316, 405, 417	18		x	

Niveau 3 - STAPS Management du Sport

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	531, 532	12		X	
B	533, 534	9		X	
C	535, 550	9		X	
D	631, 635	12		X	E
E	632, 65, 66	9	X		
F	633, 634	9		X	E

2	UE 21 : Enseignements Scientifiques Sciences de la Vie et Santé (2)	9												
	EC 1 : Fonctions biologiques		1	EvT		1	QCM	30 min				1	QCM	30 min
	EC 2 : Anatomie 2		1	EvT		1	QCM	15 min				1	QCM	15 min
	EC 3 : Biomécanique		1	EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
	UE 22 : Enseignements scientifiques SHS (2)	6												
	EC 1 : Psychologie du développement et de l'apprentissage		1	EvT+EvC	25%	2EvC et 1EvT	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 2 : Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques		1	EvT+EvC	25%	2EvC et 1EvT	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	UE 23 : Connaissance Technique et culturelle APS Enseign théo	6												
	Théorie APSA 4		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Théorie APSA 5		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Théorie APSA 6		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 24 : Connaissances Techniques APS Pratiques	3												
	Pratique APSA 4		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 5		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 6		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	UE 25 : Enseignements professionnels transverseaux	3												
	EC 1 : Méthodologie projet animation dans les APS		0,5	EvC		2	Mémoire + Ecrit	1h	2	Mémoire + Ecrit	1h	2	Mémoire + Ecrit	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Entraînement sportif		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Activité Physique Adaptée et Santé		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Education et Motricité		0,5	EvT		1	QCM	15 min				1	QCM	15 min
EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Management du Sport		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
UE 26 : Anglais	3													
EC : Anglais		1	EvC		2	O+E		2	O+E		2	O+E		
	30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

D	EC 1 :Introduction au management des organisations sportives	6	0,66	EVT		1	E	1h30	1	E	1h	1	E	1H
	EC 2: Evenementiel sportifs et Politiques publiques		0,66	EVC	100%	3	E+O	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 3 : Analyse financière et conduite de projet		0,66	EVT		1	E	1H+h				1	E	1H
C	UE 36 : Langue Vivante													
	EC 1 : Anglais 2.1	3	1	EVC		2	E+O					2	E+O	
		30												

2	A	UE 41A : Enseignements scientifiques Transversaux communs													
		EC 1 : Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles	3	1	EvC	100%	2	TD		1	E	45 min	1	E	45 min
		UE 41B : Enseignements scientifiques Transversaux													
		EC 1: Théorie de la Motricité	3	0,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 2: droit du sport	0,5		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
	D	UE 42 : Enseignements scientifiques scientifiques MS													
		EC 1: Sociologie des cultures sportives	9	1	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2: Ethnographie des espaces sportifs		1	EvC		2	M+E		1	E	1h30	1	E	1H30
	EC 3 : Entreprise et marque de sport	1		EvC	70%	2	E+TP	1h30	1	E	1h30	1	E	1h	
	B	UE 43 : Enseignements et technologiques spécifique MS													
		EC 1: Théorie Multiactivité été	3	0,33	EvC	100	2	M+O		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2: Théorie des loisirs récréatifs et culturels		0,33	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : :Théorie des sports alternatifs et innovants		0,33	EvT		1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 44 : Enseignements et technologiques spécifique MS													
		EC 1: Pratiques Multiactivité été	3	0,33	EvC	100	2	TP	1h	1	TP	1h00	1	E	1h00
EC 2: Pratique des loisirs récréatifs et culturels	0,33	EvT			1	TP	1h				1	E	1h00		
EC 3 : :Pratique des sports alternatifs et innovants	0,33	EvT			1	TP	1h				1	E	1h00		
	UE 46 : Enseignements optionnels + PPF														
	EC 1: option diplomante sur APSA ou publics particuliers		0,75	EvC	50%	2	TP+A		1	A		1	A		

C	EC 2: Option pratiques physiques et sportives du jeune enfant	3	0,75	EvC	50%	2	TP +E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 3 : :option concours des collectivités territoriales		0,75	EvT		1	E	1h				1	E	1h00
	EC 4 : Projet professionnel et de formation		0,25	EvC	100%	2	M+O+					2	M+O	
UE 47 : STAGE 100 H														
D	EC : Stage	3	1	EvC	100%	2	M+O	0=15 mn				2	M+O	0=15 mn
	EC 1: Pratique personnelle d'une APSA en structure extra universitaire à raison de 100 h et pratique d'animation sportive auprès de public enfant , adloescent et adultes		validation	EvC	100%	2	TP	1h	1	TP	1h00	1	E	1h00
UE 48 : Langue vivante														
C	EC 1 : Anglais 2.2	3	1	EVC		2	E+O					2	E+O	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

NIVEAU 3- MENTION Management du sport

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 531 : Projet et espaces sportifs	6												
		Ingénierie du projet		1	EvT		1	E	2H				1	E	2H
		Equipements et espaces sportifs		1	EvT		1	E	2H				1	E	2H
	A	UE 532 : Enseignements scientifiques	6												
		Sociologie du loisir et initiation à la recherche		1	EvC + EvT	50%	2	E+M	2h	2	E+M	2h	2	E+M	2h
		Socio-marketing et méthodologie de la recherche		1	EvC		2	M+M		1	E	2h	1	E	2h
	B	UE 533 : Pratiques sportives et étude des univers du sport et des loisirs	3												
		APS 1 (pratique et animation)		0,2	EvC		3	A		1	A		1	A	
		Etude d'un secteur organisationnel		0,8	EvC		3	E+M+O		1	E	2H	1	O	20mn
	B	UE 534 : Outils professionnels et logiques managériales	6												
		Accompagnement du projet professionnel		validation	validation										
		créativité		0,66	EvC + EvT	50%	3	2TD + E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		Gestion des ressources humaines		0,66	EvC		2	E + O		1	E	1H	1	E	1H
		Analyse financière des organisations sportives		0,66	EvC		2	2TD		1	E	2h	1	E	1h
	C	UE 535 : Communication et évènementiel	6												
Ingénierie de l'Évènementiel			1	EVT		1	E	2h				1	E	2h	
	Communication, design et infographie, réseaux sociaux et réseaux professionnels		1	EVC		4	3 TP + M		2	E + M	2h	1	E	3h	
C	UE 550 : Langue Vivante	3													
	EC 1 : Anglais 3.1		1	EVC		2	E+O					2	E+O		
		30													
6	D	UE 631 : Micro-projet	6												
		Micro-projet		2	EvC		2	M + S		2	M + S		2	M + S	
	E	UE 632 : Enseignements scientifiques	3												
		Sport, Territoire et Politiques Publiques		0,33	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Analyse juridique et fonctionnement des structures sportives		0,33	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		Sciences sociales et organisations sportives		0,33	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	F	UE 633 : Pratiques sportives et territoires récréatifs	3												
		APS 2 (pratique et animation)		0,2	EvC		2	A		1	A		1	A	
		Audit des territoires sportifs		0,8	EvC		2	M + O		1	E	2h	1	E	2h
	F	UE 634 : Innovation et création d'activités nouvelles	6												
		Marketing des produits et services sportifs		1	EvC		2	M+E		1	E	1h	1	E	1h
		Gestion de l'innovation		0,33	EvC + EvT	50%	4	3TD + 1EvT	1h	1	E	1h	1	E	1h
		Culture entrepreneuriale et sport		0,33	EvC + EvT	50%	4	3TD + 1EvT	1h	1	E	1h	1	E	1h
		Conception de produits et de services		0,33	EvC		2	M + TD		2	M + E	1h30	1	E	1h30
	D	UE 635 : Formation professionnelle à l'intervention en management du sport	6												
Stage 250h			2	EvC		2	M + S		2	M + S		2	M + S		
	Investissement personnel dans l'organisation / la logistique / le déroulement d'un évènementiel sportif		validation	validation											
E	UE 65 : UE libre	3													
	UE libre		1												
E	UE 66 : Langue vivante	3													
	EC 1 : Anglais 3.2		1	EVC		2	E+O		2	E+O		2	E+O		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

nature de l'épreuve "Autre" : évaluation des pratiques sportives

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2021 - 2022

**Licence STAPS : Activité Physique Adaptée
Santé**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', is written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : THIVEL David/VERNEY Julien david.thivel@uca.fr julien.verney@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
N1 STAPS Clermont Commun	Alain Grimbert+Frédérique Thomas	alain.grimbert@uca.fr ; frederique.thomas@uca.fr
N1 STAPS Vichy Commun	Gaël Ennequin	gael.ennequin@uca.fr
N2 APAS	Julien Verney	julien.verney@uca.fr
N3 APAS	David Thivel	david.thivel@uca.fr

Contacts en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Sandrine HUGONIE sandrine.hugonie@uca.fr

N1 STAPS Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

N2 STAPS APAS -EM-ES -MS Clermont : Benoit BOBOUL Benoit.boboul@uca.fr

N2 STAPS APAS Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

N3 STAPS APAS -EM-ES -MS Clermont : Laure TRANCHET laure.tranchet@uca.fr

N3 STAPS APAS Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Assiduité aux TP	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant.

Concernant les cours de travaux pratiques des APSA : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Pour les mentions de licence STAPS : L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 1 absence injustifiée aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Niveau 2	50h	Octobre à Juin
Niveau 3	160h	3 semaines dédiées par mois d'octobre à décembre et de Février à Mai

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

Stage : Emilie Faure --> stages.staps@uca.fr

N2: Benoit.boboul@uca.fr N3: Laure.tranchet@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - STAPS Commun à toutes les mentions Licence STAPS Compensation intégrale

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)

Niveau 2 - STAPS : APAS

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
bloc A: Enseignements Scientifiques	31,32,41A,41B	21		X	
Bloc B: Enseignements techniques et technologiques	33,44,45	9		X	
Bloc C: Enseignements spécifiques APAS	34,42,43	12		X	
Bloc D: méthodologie de l'intervention et stage	35,417	9		X	
Bloc E Enseignements transversaux	36,416,420,	9	X (par bloc A,B,C,D)		

Niveau 3 - Parcours 1 (APA et Pathologies métaboliques), 2 (APA et Handicap) et 3 (APA Thermalisme et Immersion)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	51	9		X	
B	52	9		X	
C	53+54+55	12	x		
D	65	9		x	
E	61+62+63+64+66+67	21	x		

2	Théorie APSA 4		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	Théorie APSA 5		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	Théorie APSA 6		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	UE 24 : Connaissances Techniques APS Pratiques	3													
	Pratique APSA 4		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h	
	Pratique APSA 5		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h	
	Pratique APSA 6		0,33	EvC			TP		1	TP	2h	1	TP	2h	
	UE 25 : Enseignements professionnels transverseaux	3													
	EC 1 : Méthodologie projet animation dans les APS		0,5	EvC		2	Mémoire + Ecrit	1h	2	Mémoire + Ecrit	1h	2	Mémoire + Ecrit	1h	
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Entrainement sportif		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Activité Physique Adaptée et Santé		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Education et Motricité		0,5	EvT		1	QCM	15 min				1	QCM	15 min	
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Management du Sport		0,5	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	UE 26 : Anglais	3													
EC : Anglais		1	EvC		2	O+E		2	O+E		2	O+E			
	30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées .

NIVEAU 2 - Parcours 1-2-3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Enseignements Scientifiques Transversaux Communs													
		EC1: Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en éducation physique	9	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC2: Activité, expérience, et performance		1	EvC/EvT	20%	3	E	1h00	1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Croissance et maturation		1	EvC/EvT	25%	2	TD(25%)+E 1h(75%)		1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 32 : Enseignements scientifiques Transversaux optionnels 2 parmi 3													
		EC1: Adaptations physiologiques à l'exercice	6	1	EvT		2	E (physio 50%) + QCM (anat 50%)	E 1h30 (physio) + QCM 40' (exam distinct)	2	E (physio 50%) + QCM en ligne (anat 50%)	E 1h30 (physio) + QCM 40' (exam distinct)	2	E (physio 50%) + QCM en ligne (anat 50%)	E 1h30 (physio) + QCM 40' (exam distinct)
		EC2: Biomécanique du geste sportif		1	EvC	100%	2	E	TD de substitution 2h	1	E	TD de substitution 2h	1	E	TD de substitution 2h
	B	UE 33 : Spécialité sportive Liée à la mention													
		EC1: Muscu Niveau 1	3	1	EvC	100%	2	TP		1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 34 : Enseignement spécifiques de mention													
		EC1: Pathologies chroniques	3	0,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2: Méthodologie du prof APAS		0,25	EvC	100%	2	E+O		1	PPT + O	15'	1	PPT + O	15'
		EC3: Pathologies neurologiques		0,25	EvT		1	E	30 min				1	E	30 min
	D	UE 35 : Méthodologie de d'intervention													
		EC1: Principes généraux de l'entraînement et programmation (ES, APAS)	6	0,75	EvC	100%	2	E + TP		1	E	1h30	1	E	1h30
	EC2: Méthodologie du projet d'animation 2	0,5		EvC	100%	2	TP		1	E	1h	1	E	1h	
	EC3: Evaluation de la condition physique (ES, APAS)	0,75		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
E	UE 36: Langue vivante														
	EC1: Anglais	3	1	EvC	100%	2	O+E		2	O+E		2	O+E		
		30													

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
	A	UE 41A : Enseignements scientifiques Transversaux communs													
		EC 1 : Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles	3	1	EvC	100%	2	TD		1	E	45 min	1	E	45 min
	A	UE 41B : Enseignements scientifiques Transversaux optionnels (1 au choix parmi 2)													
		EC 1: Anatomie Fonctionnelle	3	1	EvT		1	QCM présentiel en ligne	30'				1	QCM présentiel en ligne	30'

4		EC 2: Théorie de la Motricité			EvT		1	E	1h30			1	E	1h30	
	C	UE 42 : Enseignements Scientifiques spécifiques au parcours 4													
		EC1: Physiopathologie du vieillissement	6	1	EvT		1	E	1h30			1	E	1h30	
		EC2: Pathologies au cours de l'enfance		0,5	EvT		1	E	1h30			1	E	1h30	
		EC3: Troubles de la santé mentale		0,5	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	C	UE 43 : Enseignements complémentaires aux enseignements scientifiques													
		EC1: Prise en charge du sujet âgé par l'APAS	3	0,5	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2: AP, santé mentale et inclusion		0,5	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 44 : Enseignements techniques et technologiques 1													
		EC1: Sport Adapté	3	0,33	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2: Handisport		0,33	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC3: AP Immersion et milieu thermal		0,33	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	B	UE 45 : Enseignements techniques et technologiques 2													
		EC1: Activités de la forme et santé	3	0,5	EvC/EvT	50%	2TP + 1ET	E/TP	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC2: Politiques de santé publique, hygiène de vie et AP		0,5	EvC	100%	2	E/TP		1	E	1h30	1	E	1h30
	E	UE 416 : Enseignement optionnel													
		EC1: PPF	3	0,25	EvC	100%	2	M+O		2	M+O		2	M+O	
		EC2: Enseignement optionnel		0,75	EvC	100%	2	TP/A		1	A		1	A	
	D	UE 417 : Stage													
		EC1: Stage 50 heures	3	1	EvT			M+O	20'		M+O	20'		M+O	20'
	EC2: Pratique personnelle	validation													
E	UE 420 : Langue vivante														
	EC1: Anglais	3	1	EvC	100%	2	O+E		2	O+E		2	O+E		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

en cas de COVID: anatomie (UE 321) QCM de 30 minutes en ligne

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 3 - Parcours 1-2-3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance						
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
5	A	UE 51 : Enseignements scientifiques 1																	
		EC 1 : Biomécanique de la locomotion - analyse de la posture	9	1	EvC	100					2	E + QCM sur PC	2h	2	E + QCM sur PC	2h			
		EC2: Adaptations des grandes fonctions physiologiques à la prise en charge		1	EvT	100	1	E	1h30					1	E	1h30			
		EC3: Métabolisme osseux et adaptation à la prise en charge		1	EvT	100	1	E	1h					1	E	1h			
		B	UE 52 : Connaissance de la prise en Charge par les APAS																
		EC 1: Principes généraux et Méthodologie de la Planif en APAS	9	1	EvT	100	1	E	1h30					1	E	1h30			
		EC 2: outils d'évaluation		1	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h			
		EC3: Parcours 1 et 3: Planification et Prise en charge par le renforcement musculaire		0,5	EvC	100					1	E	1h30	1	E	1h30			
		EC3: Parcours 2: Planification, Prise en charge et Handicap Moteur			EvC	100					1	E	1h30	1	E	1h30			
		EC4: Parcours 1 et 3: Planification et Prise en charge par le travail aérobic		0,5	EvT	100	1	E	1h30					1	E	1h30			
		EC4: Parcours 2: Planification, Prise en charge et handicap mental			EvC	100					1	E	1h30	1	E	1h30			
		C	UE 53 : Méthodologie du champs professionnel																
		EC1: Méthodo projet/ communication	3	0,25	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h			
		EC2: Transfert de la recherche à la pratique professionnelle		0,25	EvC	100					1	E	1h	1	E	1h			
		EC3: Parcours 1: Règlementation et outils de gestion		0,25		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC3: Parcours 2: Règlementation et Déontologie dans le champs du Handicap				EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC3: Parcours 3: Règlementation relative à l'immersion et au thermalisme				EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30			
		EC4: Parcours 1: Approche professionnalisante		0,25		EvC	100					1	E	1h	1	E	1h		
		EC4: Parcours 2: Approche professionnalisante du Handicap				EvC	100					1	E	1h	1	E	1h		
		EC4: Parcours 3: Approche professionnalisante du thermalisme				EvC	100					1	E	1h	1	E	1h		
	C	UE 54 : Populations particulières 1																	
	EC1: AP et Pathologies métaboliques	6	0,66	EvT	100	1	E	1h30					1	E	1h30				
	EC2: AP et Pathologies cardio-vasculaires et respiratoires		0,66	EvT	100	1	E	1h30					1	E	1h30				
	EC3: Parcours 1: Spécificités de l'AP chez la femme		0,66		EvC	100					1	E	1h	1	E	1h			
	EC3: Parcours 2: AP et handicap moteur et mental				EvC	100					1	E	1h	1	E	1h			
	EC3: Parcours 3: AP et Pathologies spécifiques au thermalisme				EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30				
	C	UE 55 : Langue vivante																	
	EC1: Anglais	3	1	EvC	100					2	E+O		2	E+O					
			30																

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
6	E	UE 61 : Enseignements scientifiques 2														
		EC1: Outils de quantification du mouvement	3	0,5	EvC	100				1	E	2	1	E	2	
		EC2: Adaptation du métabolisme énergétique à la prise en charge		0,5	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30	
	E	UE 62 : Enseignements scientifiques 3														
		EC1: Dimensions psycholo-sociologiques de la santé	6	0,75	EvT	100	1	E	2h				1	E	2h	
		EC2: Le patient au cœur de la prise en charge		0,75	EvT	100	1	E	2h				1	E	2h	
		EC3: Dimension motivationnelle de la prise en charge/Entretien motivationnel		0,5	EvC	100							1	E	2h	
	E	UE 63 : Enseignement technique														
		EC1: Parcours 1 et 3: Education thérapeutique	3	1	EvC	100				1	E	1h	1	E	1h	
		EC1: Parcours 2: Approche pédagogique et Handicap			EvC	100				1	E	1h	1	E	1h	
	E	UE 64 : Populations particulières 2														
		EC1: AP et Cancer	3	0,5	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30	
		EC2: Parcours 1: AP en milieu professionnel				EvT	100	1	E	2h				1	E	1h
		EC2: Parcours 2: AP et Handicap moteur 2			0,25	EvC	100				1	E	1h	1	E	1h
		EC2: Parcours 3: AP et populations particulières 2				EvT	100	1	E	1h				1	E	
		EC3: Parcours 1: AP et autres Pathologies				EvT	100	1	E	1h				1	E	1h
		EC3: Parcours 2: AP et Handicap mental 2			0,25	EvC	100				1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Parcours 3: AP et populations particulières 3				EvT	100	1	E	1h				1	E	
	D	UE 65 : Mise en situation professionnelle														
	EC1: Stage 160h	9	2,5	EvC	100				2	O + Mémoire	30 min	2	O + Mémoire	30 min		
	EC2: Analyse réflexive sur pratique d'enseignant en activités physiques adaptées		0,5	EvT	100	1	Dossier					1	Dossier			
E	UE 66 : UE Libre															
	EC1: UE Libre	3	1													
E	UE 67: Langue vivante															
	EC1: Anglais	3	1	EvC	100				2	E+O		2	E+O			
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées, sauf cas de force majeure (les MCC seront donc adaptées au regard de la nature des restrictions imposées par les conditions sanitaires).

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Passerelle STAPS-Kiné

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la passerelle : **Eric Doré** eric.dore@uca.fr

Organisation de la formation

Dix places sont réservées aux étudiants ayant validé le premier niveau d'une Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives dans le cadre d'un dispositif spécifique nommé "Passerelle STAPS-Kiné".

L'UFR STAPS met en place ce dispositif au sein du niveau 1 commun aux Licences STAPS, à destination des étudiants candidats à l'entrée à l'IFMK. Cette passerelle comprend des enseignements du 1er niveau de Licence STAPS, un enseignement d'anatomie de niveau 2 STAPS (suivis dès leur N1 par les étudiants inscrits à la passerelle) ainsi qu'un enseignement spécifique supplémentaire d'anatomie des organisations neurologiques.

Admission à l'entrée aux études de masso-kinésithérapie

Tous les étudiants inscrits à la passerelle STAPS-Kiné ayant validé leur N1 STAPS en évaluation initiale avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 figureront dans la liste de classement.

Les étudiants retenus dans cette liste seront ensuite classés selon la moyenne obtenue aux enseignements spécifiques de la passerelle STAPS-Kiné. Le classement est arrêté par les membres du jury de la passerelle STAPS-Kiné du N1 STAPS. Il comprend les noms et prénoms des étudiants ainsi que leur rang de classement.

L'Université fournit à l'IFMK une liste définitive des étudiants classés pour le recrutement à l'IFMK.

Contact en scolarité : Charlotte Maratrat Charlotte.maratrat@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Assiduité aux TP	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => l'étudiant est déclaré défaillant.

NIVEAU 1 - Passerelle STAPS-Kiné

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Coefficients affectés à l'UE (pas d'ECTS)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1		UE 11 : Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (1)	2													
		EC 11.1 : Anatomie 1		1	EvT		1	QCM	15 min							
		EC 11.2 : Bioénergétique de l'exercice musculaire		1	EvT		1	QCM	20 min							
		UE 12 : Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (1)	1,5													
		EC 12.1 : Sociologie des pratiques sportives		0,5	EvT+EvC	20%	2EvC et 1EvT	E	2h							
		EC 12.2 : Histoire du mouvement sportif		0,5	EvT		1	E	1h							
		EC 12.3 : Economie et gestion du sport		0,5	EvT		1	E : 80% QCM : 20%	1h30							
		UE 13 : Connaissance technique et culturelle des APS (1) - Enseignements théoriques	1													
		EC 13.1 : Théorie APSA 1		0,33	EvT		1	E	1h							
		EC 13.2 : Théorie APSA 2		0,33	EvT		1	E	1h							
	EC 13.3 : Théorie APSA 3		0,33	EvT		1	E	1h								
		UE 21 : Enseignements scientifiques sciences de la vie et de la santé (2)	3													
		EC 21.1 : Fonctions biologiques		1	EvT		1	QCM	30 min							
		EC 21.2 : Anatomie 2		1	EvT		1	QCM	15 min							
		EC 21.3 : Biomécanique		1	EvC		2	E	2h/TD							

2	UE 22 : Enseignements scientifiques sciences humaines et sociales (2)	1													
	EC 22.1 : Psychologie du développement et de l'apprentissage		0,5	EvT+EvC	25%	2EvC et 1EvT	E	1h							
	EC 22.2 : Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques		0,5	EvT+EvC	25%	2EvC et 1EvT	E	1h							
	UE 23 : Connaissances technique et culturelle des APS (2) - Enseignements théoriques	1													
	EC 23.1 : Théorie APSA 4		0,33	EvT		1	E	1h							
	EC 23.2 : Théorie APSA 5		0,33	EvT		1	E	1h							
	EC 23.3 : Théorie APSA 6		0,33	EvT		1	E	1h							
	UE 24 : Enseignements spécifiques Passerelle STAPS-Kiné	5													
	EC 24.1 : Anatomie Fonctionnelle		1	EvT		1	QCM Présentiel en ligne	30 min							
	EC 24.2 : Découverte professionnelle		1			1	E	1H							
	EC 24.3 : Anatomie des organisations neurologiques		1			1	QCM	20 min							
	EC 24.4 : Anatomie spécifique PSK		2			1	E	1h							

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations de licence niveau 1 et niveau 2 sont organisées à distance, les étudiants de la passerelle STAPS-kiné, dans la mesure d'une autorisation spécifique, seront amenés à effectuer ces examens en présentiel, afin de s'assurer de l'équité entre les étudiants. Les natures et durées des épreuves restent inchangées.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Annexe : Option Arbitrage Sportif

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de l'option Arbitrage Sportif : **Simon BOYER** Simon.boyer@uca.fr

Le PERF Arbitrage (Pôle universitaire d'Expertise de Recherche et de Formation dédié à l'Arbitrage) recrute et accompagne des étudiant.e.s arbitres dans le cadre de son option « Arbitrage Sportif ».
Cette option permet aux étudiant.e.s-arbitres de poursuivre un double projet sportif dans l'arbitrage et de formation à l'université.

Leur projet universitaire peut s'inscrire dans différents cursus (STAPS, Droit, Économie, Gestion, Lettres, Sciences) proposés par l'Université Clermont Auvergne.

Dans chaque cursus, l'option Arbitrage sportif représente 9 crédits universitaires par an. Pour chaque année de Licence, ces crédits sont répartis en 3 UE de 3 Ects chacune. En concertation avec les responsables pédagogiques des cursus dans lesquels les étudiants sont inscrits, ces UE viennent se substituer à certaines UE de la maquette du diplôme. Selon le projet de l'étudiant et le positionnement des UE fondamentales du cursus, ces substitutions peuvent être positionnées en semestre impair ou pair. Le PERF Arbitrage dispense les enseignements de l'option « Arbitrage sportif » et leur mise en œuvre s'effectue en collaboration avec la composante STAPS.

Contact en scolarité : **Gabrielle GUILLOT** Gabrielle.guillot@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée sauf RSE/SHBN
Assiduité aux TP	Contrôlée sauf RSE/SHBN
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant.

Niveau 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Réflexivité et compétences transversales Niveau 1	3												
EC 1 : Préparation physique : pratique et théorie Niveau 1		1	Evt		2	A+A		2	A+A		2	O	15'
EC 2 : Analyse de pratique avec l'outil vidéo		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
EC 3 : Formalisation d'un projet dans et pour l'arbitrage Niveau 1		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
	3												
UE 2 : Engagement pour l'Arbitrage au quotidien et dans les fédérations Niveau 1	3												
EC 1 : Projet dans et pour l'arbitrage Niveau 1		1	Evt		2	M+S	20'	2	M+S	20'	2	M+S	20'
UE 3 : Pratique et analyse de la pratique Niveau 1	3												
EC 1 : Pratique et théorie de la spécialité arbitre Niveau 1		2	Evt		2	E+A	1h	2	E+A	1h	2	E+A	1h
EC 2 : Préparation physique pratique et théorie Niveau 1		1	Evt		2	A+M		2	A+M		2	O	15'
EC 3 : Théorie fédérale sur l'arbitrage Niveau 1		1	Evt		1	O	20'	1	O	20'	1	O	20'
EC 4 : Pratique fédérale de l'arbitrage Niveau 1		1	Evt		1	A		1	A		1	A	
EC 5 : Analyse de pratique avec l'outil vidéo		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
	6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : Les « A » pour autre, correspondent à des évaluations de pratiques (pratiques de préparation physique, d'une APS, de l'arbitrage) ou à un TP réalisé à la maison pour la Préparation physique.

Niveau 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **0 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Réflexivité et compétences transversales Niveau 2	3												
EC 1 : Préparation physique : pratique et théorie Niveau 2		1	Evt		2	A+A		2	A+A		1	O	15'
EC 2 : Préparation mentale et stress, motivation et émotion		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
EC 3 : Formalisation d'un projet dans et pour l'arbitrage Niveau 2		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
	3												
UE 2 : Engagement pour l'Arbitrage au quotidien et dans les fédérations Niveau 2	3												
EC 1 : Projet dans et pour l'arbitrage Niveau 2		1	Evt		2	M+S	20'	2	M+S	20'	2	M+S	20'
UE 3 : Pratique et analyse de la pratique Niveau 2	3												
EC 1 : Pratique et théorie de la spécialité arbitre Niveau 2		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
EC 2 : Préparation physique pratique et théorie Niveau 2		1	Evt		2	A+M		2	A+M		2	O	15'
EC 3 : Théorie fédérale sur l'arbitrage Niveau 2		1	Evt		1	O	20'	1	O	20'	1	O	20'
EC 4 : Pratique fédérale de l'arbitrage Niveau 2		1	Evt		1	A		1	A		1	A	
EC 5 : Préparation mentale et stress, motivation et émotion		1	Evt		2	M+O	20'	2	M+O	20'	2	M+O	20'
	6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : Les « A » pour autre, correspondent à des évaluations de pratiques (pratiques de préparation physique, d'une APS, de l'arbitrage) ou à un TP réalisé à la maison pour la Préparation physique.

NIVEAU 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Réflexivité et compétences transversales Niveau 3	3												
EC 1 : Préparation physique : pratique et théorie Niveau 3		1	Evt		2	A+A		2	A+A		1	O	15'
EC 2 : Décision jugement et arbitrage		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
EC 3 : Formalisation d'un projet dans et pour l'arbitrage Niveau 3		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
	3												
UE 2 : Engagement pour l'Arbitrage au quotidien et dans les fédérations Niveau 3	3												
EC 1 : Projet dans et pour l'arbitrage Niveau 3		1	Evt		2	M+S	20'	2	M+S	20'	2	M+S	20'
UE 3 : Pratique et analyse de la pratique Niveau 3	3												
EC 1 : Pratique et théorie de la spécialité arbitre Niveau 3		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
EC 2 : Préparation physique pratique et théorie Niveau 3		1	Evt		2	M+O	20'	2	M+O	20'	2	O	15'
EC 3 : Théorie fédérale sur l'arbitrage Niveau 3		1	Evt		1	O	20'	1	O	20'	1	O	20'
EC 4 : Pratique fédérale de l'arbitrage Niveau 3		1	Evt		1	A		1	A		1	A	
EC 5 : Décision jugement et arbitrage		1	Evt		1	M		1	M		1	M	
	6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : Les « A » pour autre, correspondent à des évaluations de pratiques (pratiques de préparation physique, d'une APS, de l'arbitrage) ou à un TP réalisé à la maison pour la Préparation physique.

VALIDATION DE LA FORMATION ATTESTANTE STAPS DÉFINISSANT L'OPTION SPORTIVE

Afin de pouvoir prétendre à la carte professionnelle, telle que définie par le code du Sport, l'option sportive validée dans le cadre de la Licence STAPS : Entraînement sportif doit être mentionnée dans le supplément au diplôme (Annexe Descriptive au Diplôme).

Pour l'année 2021-2022, les deux options sportives proposées par l'UCA sont « Football » et « Préparation physique (Haltérophilie – musculation) ».

Afin de valider cette option sportive, une formation attestante est définie. Sa validation entraîne automatiquement la mention de cette option dans le supplément au diplôme. Cette validation est prononcée par le Jury de la Licence STAPS : Entraînement sportif, en fin de niveau 3.

La formation attestante est composée d'un ensemble d'enseignements de N2 et N3 spécifiques à l'option sportive choisie. Elle ne donne lieu à aucun cours supplémentaire et n'engendre pas de modalités spécifiques : les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des Unités d'Enseignement - UE et Éléments Constitutifs - EC pris en compte pour la validation de cette formation attestante sont celles de la Licence.

La validation de la formation attestante est conditionnée à la réussite de chacun des UE ou EC la composant, sans compensation. Des points Jury pourront être attribués.

Cas particulier des étudiants n'ayant pas fait le N2 de la Licence STAPS : Entraînement sportif à l'UCA :

Une Commission pédagogique peut valider au sein de cette formation attestante, les éléments correspondant aux enseignements de N2 en fonction du profil de l'étudiant (N2 hors UCA, obtention de diplômes fédéraux...). Cette validation devra être portée à la connaissance de l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

Unités d'Enseignement et Éléments Constitutifs pris en compte pour la validation de la formation attestante

Niveau 2 - Semestre 3 : UE 33 Option sportive Niveau 1 ; une EC au choix parmi

- EC 33.1 : Haltérophilie / Musculation
- EC 33.1 : Fitness
- EC 33.1 : Football

Niveau 2 - Semestre 4 : UE 43 et UE 46

- UE 43 Option sportive Niveau 2 ; 1 EC au choix parmi

- EC 43.1 : Haltérophilie / Musculation
- EC 43.1 : Fitness
- EC 43.1 : Football

- UE 46 Stage

- EC 46.1 : Stage
- EC 46.2 : Construction du projet d'intervention

Niveau 3 - Semestre 5 : UE 56 et UE 57

- UE 56 Option sportive Préparation physique

- EC 56.1 Haltérophilie / Musculation
- EC 56.2 Activités de la forme et force ou analyse vidéo
- EC 56.3 Mise en situation pédagogique
- EC 56.4 Préparation physique spécifique

- UE 56 Option sportive Football

- EC 56.1 Conceptualisation projet de jeu et plan de jeu
- EC 56.2 Mise en situation pédagogique
- EC 56.3 Diriger une équipe
- EC 56.4 Analyse vidéo

Niveau 3 - Semestre 6 : UE 63 et UE 65

- UE 63 Option sportive Préparation physique

- EC 63.1 Haltérophilie
- EC 63.2 Entraînement et préparation à la performance

- UE 63 Option sportive Football

- EC 63.1 Futsal et activités diversifiées
- EC 63.2 Mise en œuvre d'un projet de jeu
- EC 63.3 Observation et analyse de match

- UE 65 Formation professionnelle à l'entraînement sportif

- EC 65.2 Stage

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Master STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Pr Nathalie BOISSEAU**

Années/Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 APA-S	Mr Sébastien Ratel	sebastien.ratel@uca.fr
M2 APA-S	Mme Nathalie Boisseau	nathalie.boisseau@uca.fr
pas de parcours		

Contact en scolarité : Mme Isabelle CROMARIAS isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlé
Assiduité aux TD	contrôlée
Assiduité aux TP	contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 5 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => l'étudiant est déclaré défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Master 1 APA-S	2 mois de stage (150 heures)	Janvier/Mars
Master 2 APA-S	minimum 5 mois de stage	Janvier/juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : L'ensemble des enseignants en SVS de l'UFR STAPS participent au suivi des stages et sont référents universitaires en L3, M1 et/ou M2 APA-S. Des enseignants d'autres disciplines peuvent, en binôme, apporter également compléter le suivi (co-direction).

En physiologie

Éric Doré eric.dore@uca.fr
Sébastien Ratel sebastien.ratel@uca.fr
Vincent Martin vincent.martin@uca.fr

Master mention "Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)"

Julien Verney julien.verney@uca.fr

Lore Metz lore.metz@uca.fr

David Thivel David.thivel@uca.fr

Gael Ennequin gael.ennequin@uca.fr

Yoann Garnier yoann.garnier@uca.fr

Nathalie Boisseau nathalie.boisseau@uca.fr

Autres

Fabien Coutarel (Ergonomie) fabien.coutarel@uca.fr

Dieter Hillairet (Management de projet –ingénierie) dieter.hillairet@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

les blocs doivent être validés séparément en M1 et M2

Master 1				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc A : Tronc Commun	7.1, 7.2, 8.1, 8.2	21		x
Bloc B : Stage	8.4, 8.5	15		x
Bloc C : Connaissances scientifiques	7.3, 7.4, 8.3	24		x

Master 2 -				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
BLOCA	U.E 9.1, U.E 9.2	6		x
BLOCB	U.E 9.3, U.E 10.1	33		x
BLOCC	U.E 9.4, U.E 9,5	21		x

MASTER 1 APA-S

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contr	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 7.1 : Activité et Projet	3												
		EC 7.1.1 : Analyse de l'activité		1,5	EvT		2	E+M	2h				1	E	2h
		EC 7.1.2 : Ingénierie du projet		1,5	EvT	100%	1	M					1	M	
	A	UE 7.2 : Outils et méthodologie	9												
		EC 7.2.1 : Communication		3	EvT	100%	1	O	30 min				1	O	30'
		EC 7.2.2 : Initiation à la recherche		3	EvC	100%	2	O + A (vidéo)	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
		EC 7.2.3 : Langue vivante (Anglais)		3	EvT	100%	1	O	1h				1	O	1h
	C	UE 7.3 : Activité physique, milieux professionnels, santé	9												
		EC 7.3.1 : Education à la santé		3	EvT	100%	1	TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		EC 7.3.2 : Désordres métaboliques, activités physiques, prises en charge institutionnelles		3	EvC/EvT	30%/70%	2	TP/E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	EC 7.3.3 : Education, suivi et programmation nutritionnels		3	EvT	100%	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	

	C	UE 7.4 : Approche scientifique spécifique	9												
		EC 7.4.1 : Métabolisme énergétique et adaptations hormonales		4,5	EvC/EvT	30%/70%	2	TP/E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC 7.4.2 : Structure et fonctions des systèmes musculo-squelettiques		4,5	EvC/EvT	30%/70%	2	TP/E	2h	1	E	2h	1	E	2h
2	A	UE 8.1 : Problématisation et analyse réflexive	3												
		EC 8.1.1 : Epistémologie		1,5	EvT+EvC	75/25	4	M+E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC 8.1.2 : Communication		1,5	EvT	100%	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A	UE 8.2 : Prise en charge et réglementation	6												
		EC 8.2.1 : Aspects réglementaires et code du travail		3	EvC	100%	1	M		1	M		1	M	
		EC 8.2.2 : Prévention et prise en charge professionnelle		3	EvC	100%	1	M		1	M		1	M	
	C	UE 8.3 : Approche scientifique et méthodologique spécifique	6												
		EC 8.3.1 : Outils de mesure et d'analyse statistique		3	EvC	100%	4	TP		1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 8.3.2 : Micro-projet		3	EvC	100%	1	M		1	M		1	M	
B	UE 8.4 : Méthodologie de stage	6													
	EC 8.4.1 : Travail thématique		3	EvT	100%	1	M		1	M		1	M		
	EC 8.4.2 : Méthodologie de la recherche		3	EvT	100%	1	M		1	M		1	M		

B	UE 8.5 : Stage	9												
	EC 8.5.1 : Stage		9	EvT	100%	1	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

MASTER 2 APA-S

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 9.1 Corps et Santé	3												
		Activité physique, expérience corporelle et santé Approches scientifiques du corps		1	EvT	100%	1	O	20 min				1	O	20 min
	A	UE 9.2 Langue Vivante	3												
		Langue vivante (Anglais)			EvC + EvT	40%	3	M (2 EvC) +O (EvT)	O: 10 min	3	M (2 EvC) +O (EvT)	O: 10 min	3	M (2 EvC) +O (EvT)	O: 10 min
	B	UE 9.3 : Méthodologies	3												
		Méthodologie-Micro projet Statistiques		1 0,5	EvT EvT		1 1	O E	15 min 1h				1 1	O E	15 min 1h
	C	UE 9.4 : Des savoirs à la conception (3 EC au choix)	9												
		Contrôle et gestion de la masse musculaire dans les situations pathologiques		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		Exercice, vieillissement, troubles du métabolisme et santé		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		Accompagnement psychologique, méthode adhésion des individus à la pratique physique		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Réhabilitation des maladies cardio-vasculaires par l'activité physique		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	Physiologie de l'exercice de l'enfant		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	Métabolisme et nutrition, âge et programmation des APS		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	Education à la santé : place de l'APA		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h	

	Cancers et Activités Physiques		1	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Fonction neuromusculaire - Entraînement et réadaptation		1	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
C	UE 9.5 Connaissances scientifiques spécifiques (4 EC suivant la poursuite envisagée)	12												
	Education à la santé : place de l'APA		1	EvC		2	O, M	O. 15min, M	2	O, M	O. 15min, M	1	E	1h
	Cancers et Activités Physiques		1	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Motivation pour l'activité physique à des fins de santé		1	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Fonction neuromusculaire - Entraînement et réadaptation		1	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Physiologie de l'exercice de l'enfant		1	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Métabolisme et nutrition, âge et programmation des APS		1	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Réhabilitation des maladies cardiovasculaires par l'activité physique		1	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
		30												
B	UE 10.1	30												
2	Stage en milieu professionnel (min 20 semaines)		1	EvT		2	M + S	oral: 20 min +			2	M + S	oral: 20 min +	
	Stage de recherche (min 20 semaines)		1	EvT		2	M + S	oral: 20 min +			2	M + S	oral: 20 min +	
		60												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 9.1 : un dossier se substituera à l'oral oraux en ligne

UE 9.4 et UE 9.5, l'EC Education à la santé : place de l'APA : un dossier se substituera au rapport + oral

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2021 - 2022

Master Civilisations, Cultures et Sociétés

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Géraldine Rix-Lièvre** geraldine.rix@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
ACTée	Raphaël Blanchier Simon Boyer	raphael.blanchier@uca.fr simon.boyer@uca.fr
Choreomundus	Raphaël Blanchier	raphael.blanchier@uca.fr

Contacts en scolarité :

Isabelle Cromarias isabelle.cromarias@uca.fr (parcours ACTée), Elise Carraro elise.carraro@uca.fr (parcours Choreomunc)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée sauf RSE / SHBN
Assiduité aux TP	Contrôlée sauf RSE / SHBN
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
ACTée M1	2 mois	entre janvier et juin
ACTée M2	2 mois	entre janvier et juin
Choreomundus M1 et M2	2 mois	entre juin et août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Géraldine Rix-Lièvre geraldine.rix@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours ACTée				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	7.1	12	X	
B	7.2	12	X	
C	7.3	6	X	
D	8.1	6	X	
E	8.2	9	X	
F	8.3	15		X

Master 2 - Parcours ACTée				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	9.1	15	X	
B	9.2, 9.3	15	X	
C	10.1	6	X	
D	10.2	24		X

Master 1 - Parcours Choreomundus				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	7.4	5	X	
B	7.5	15	X	
C	7.6	10	X	
D	8.1	15	X	
E	8.2	10		X
F	8.3	5	X	

Master 2 - Parcours Choreomundus				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	9.4	15	X	
B	9.5	15	X	
C	10.3	10	X	
D	10.4	10	X	
E	10.5	10		X

MASTER 1 Civilisations, cultures, sociétés - Parcours ACTée

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 7.1 : Conduire une étude de l'activité : concepts, outils, méthodes : parcours 1	12												
		EC 1 : Analyse de l'activité			EvT		2	E + M	2h	2	E + M	2h	1	E	2h
		EC 2 : Initiation à l'entretien d'explicitation			EvC			A		1	0	20 min	1	0	20 min
		EC 3 Ethnographic Research Methods			EvT+EvC	70/30	2	O + M	15min	1	M		1	M	
		EC 4 Initiation à la recherche			EvC	100	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
	B	UE 7.2 Développer une anthropologie des pratiques et des techniques (1 EC Obligatoire + 1 bloc au au choix)	12												
		EC 1 : Anthropologie sociale des pratiques corporelles à l'ère de la globalisation			EvC		2	D+A		1	D		1	D	
		EC 2 : Activité collective: une approche situationnelle (Bloc APECS)			EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
		EC 3 : Prise de décision: de la psychologie à l'anthropologie cognitive (Bloc APECS)			EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
	EC 4 :Accompagnement de la performance sportive (Bloc APECS)			EvT		1	M		1	M		1	M		

1

	EC 5: Introduction to ethnochoreology and the anthropology of dance (Bloc LDOA)			EvT		1	M		1	M		1	M	
	EC 6: Danse. Approches anthropologiques (Bloc LDOA)			EvT		1	M		1	M		1	O	20 min
C	UE 7.3 : Inscrire son projet dans des dynamiques contemporaines (2 EC au choix)	6												
	EC 1: Politiques culturelles			EvT		1	E	2h	1	E	1h	1	E	1h
	EC 2: Dance, déplacement, diaspora			EvT		1	M		1	M		1	M	
	EC 3: Activité perspectives de formation			EvT		2	O + M	30min	2	O + M	30min	1	O	30min
	EC 4: Digital revolution and knowledge transmission			EvT		1	M		1	M		1	M	
	EC5 à choisir parmi les options ouvertes du Master SDE													
	EC6 : Séminaire d'un programme de recherche du laboratoire ACTÉ			EvT		1	A		1	O	20 min	1	O	20 min
		30												
D	UE 8.1 Exercer sa réflexivité pour positionner son enquête	6												
	EC 1: Epistémologie			EvT+EvC	75/25	4	M + E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	EC 2: Expérience et son analyse			EvT		1	M		1	M		1	O	20 min
	EC 3 : Pratique de l'entretien d'explicitation			EvT		1	O	20 min	1	O	20 min	1	O	20 min
E	UE 8.2 S'outiller pour comprendre et s'inscrire dans un contexte d'étude ou d'intervention (3 EC au choix)	9												
	EC 1: Anglais			EvC		2	O + M	15 min	2	O + M	15 min	1	E	1h30

Voir MCC SDE

2	EC 2 : Veille scientifique: des outils au produit			EvT		1	M		1	M		1	M	
	EC 3: Formation et développement du geste			EvT		1	M		1	M		1	M	
	EC 4: Développement humain et intervention			EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	EC 5: Analyse et écriture du mouvement			EvC		2	E + A		2	E + O		2	E + O	
	EC 6: Atelier chorégraphique (SUC) et analyse réflexive			EvC		2	A + E		2	A + E		1	M	
	EC 7 à choisir parmi les options ouvertes du Master SDE	Voir MCCC SDE												
	EC 8: Séminaire d'un programme de recherche du laboratoire ACTé (poursuite du S1)			EvT		1	A		1	A		1	A	
	F UE 8.3 Conduire un projet de recherche et/ou d'intervention	15												
EC 1 : Méthodologie de la recherche			EvT		1	O	40 min	1	O	40 min	1	O	40 min	
Stage (3h d'encadrement par étudiant)			EvT		1	M		1	M		1	M		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 7.1 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC

UE 7.1 EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : production d'une vidéo

UE 7.2 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC

- UE 7.2 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : production d'une vidéo
- UE 7.2 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : production d'une vidéo
- UE 7.3 EC6 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC
- UE 8.2 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC
- UE 8.2 EC6 : nature de l'épreuve "Autre" : pratique dansée
- UE 8.2 EC8 : nature de l'épreuve "Autre" : résumé publié (carnet hypothèse, blog ou site internet) d'une conférence

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 2 Civilisations, cultures, sociétés - Parcours ACTée

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 9.1 : Etudier les connaissances pratiques grâce à une enquête de terrain (commun aux deux blocs)	15												
		EC1 Ethnography and interpretation			EvC		2	O+M		2	O+M		2	O+M	
		EC2 Anthropologie cognitive des pratiques corporelles : perspectives critiques			EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC3 Corporeal experience: Analysis and transmission			EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC4 Structuring knowledge in the digital age			EvT		2	M+A		2	M+A		2	M+A	
	B	UE 9.2 Patrimoine culturel immatériel et anthropologie de la danse (3 1ère EC obligatoire, 1 EC au choix parmi les suivantes) bloc LDOA	15												
		EC1 Critical perspectives on Intangible Cultural Heritage			EvC		2	M		2	M		2	M	
		EC2 Dynamics of interaction and performance: Ritual, play, dance, physical practices			EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC3 Atelier "La danse comme objet anthropologique"			EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC4 Danse. Approches anthropologiques (si non suivi en M1)			EvT		1	M		1	M		1	O	20 min
		EC5 Analyse et écriture du mouvement (si non suivi en M1)			EvC		2	E + A		2	E + O		2	E + O	
		EC6 Séminaire Ethnomusicologie et Anthropologie de la danse			EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC7 Gestion du secteur culturel1			EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC8 Cours de spécialité: droit du secteur culturel			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	20 min
		EC9 Gestion du secteur culturel 2			EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
C	UE 9.3 : Activité, santé et performance: visées épistémique et transformative: (5 1ère EC obligatoire, 1 EC au choix parmi les suivantes) bloc APECS	15													
	EC1 Activité physique, expérience corporelle et santé			EvT			A		1	O	20 min	1	O	20 min	
	EC2 Approches scientifiques du corps			EvT		1	O	20 min	1	O	20 min	1	O	20 min	
	EC3 Recherche, Complexité et Conception			EvT		1	M		1	M		1	M		
	EC4 Fonction de la verbalisation dans l'intervention			EvC			A			O	20 min		O	20 min	
	EC5 Anglais			EvT		1	O	10 min	1	O	10 min	1	O	10 min	
	EC6 Education à la santé : place de l'APA			Voir Master APAS											
	EC7 Séminaire d'un programme de recherche du laboratoire ACTé			EvT		1	A		1	A		1	A		

	EC8 à choisir parmi les options ouvertes du Master SDE	Voir Master SDE												
		30					A							
D	UE 10.1 S'engager dans un projet de recherche et d'intervention (1ère EC obligatoire + 2 EC au choix dans un des blocs)	6												
2	EC1 Micro projet			EvC		2	A+A		1	A		1	A	
	EC2 Atelier "La danse comme objet anthropologique" (suite) (Bloc LDOA)			EvT		1	M		1	M		1	M	
	EC3 Séminaire Ethnomusicologie et Anthropologie de la danse (suite) (Bloc LDOA)			EvT		1	M		1	M		1	M	
	EC4 Diriger un établissement culturel (Bloc LDOA)			EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	EC5 Séminaire d'un programme de recherche du laboratoire ACTé (suite) (Bloc APECS)			EvT		1	M		1	M		1	M	
	EC5 Conception des nouvelles technologies par les usages (Bloc APECS)			EvT	100	1	M		1	M		1	M	
	EC6 Activité et conception de dispositifs de formation (Bloc APECS)			EvT	50/50	2	M + O	O : 20 minutes	2	M + O	O : 20 minutes	2	M + O	O : 20 minutes
E	UE 10.2 Stage (3h d'encadrement par étudiant)	24												
	Stage			EvT		2	M+S	40 min	2	M+S	40 min	2	M+S	40 min
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 9.1 EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : résumé publié (carnet hypothèse, blog ou site internet) d'une conférence

UE 9.2 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC

UE 9.3 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC

UE 9.3 EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC

UE 9.3 EC7 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC

UE 0.1 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : assiduité au cours est une condition de validation de EC + production à déterminer selon le type de micro projet : communication/diffusion scientifique, mise en scène...

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 1 Civilisations, cultures, sociétés - Parcours Choreomundus

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 7.4 Intensive 1	5												
		Introduction to ethnochoreology and the anthropology of dance		x	EVT		1	M		1	M		1	M	
	B	UE 7.5 Archiving (1 EC parmi les 2) UE assurée par les universités partenaires NTNU & SZTE	15												
		Fieldwork, archiving and digitisation		x											
		Ethnographic research methodology and archiving		x											
	C	UE 7.6: Dance, displacement, diaspora UE assurée par les universités partenaires NTNU & SZTE	10												
		Dance, displacement, diaspora		x											
			30												
		UE 8.4 Intensive 2 Dance Analysis UE assurée par les universités partenaires NTNU & SZTE	15												
		Dance Analysis													

2	UE 8.5 Dissertation1 (un EC parmi les 2) UE assurée par les universités partenaires NTNU & SZTE	10												
	Analysing dance													
	Conceptual and methodological issues for fieldwork													
	UE 8.6 Intensive 3 Labanotation UE assurée par les universités partenaires NTNU & SZTE	5												
	Labanotation													
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 2 Civilisations, cultures, sociétés - Parcours Choreomundus

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 9.4 Intangible Cultural Heritage in the age of digitisation	15												
		Critical perspectives on ICH			EvC		2	M + M		2	M + M		2	M + M	
		Structuring knowledge in the digital age			EvC		2	M + A		2	M + A		2	M + A	
		Dynamics of interaction and performance: Ritual, play, dance, physical practices			EvT		1	M		1	M		1	M	
	B	UE 9.5 Anthropology of bodily practices and dance: Concepts and methods	15												
		Corporeal experience: Analysis and transmission		x	EvT		1	M		1	M		1	M	
		Dissertation 2: Ethnography and interpretation		x	EvT		2	O+M		2	O+M		2	O+M	
			30												

2	UE 10.3 Performance of Heritage (UE dépendant de l'université partenaire de Roehampton)	10												
	Performance of Heritage													
	UE 10.4 Perspectives on dance (UE dépendant de l'université partenaire de Roehampton)	10												
	People Moving, People Dancing													
	Classicism and Power													
	Dance and Music													
	UE 10.3 Stage	10												
	Dissertation 3: Extended essay (3h d'encadrement par étudiant supervisé par des personnels l'UCA)			EvT	2	M+S	20min	2	M+S	20min	2	M+S	20min	
	30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 9.4 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : résumé publié (carnet hypothèse, blog ou site internet) d'une conférence

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2021 - 2022

**Master STAPS : Ingénierie et Ergonomie
de l'Activité Physique**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Fabien COUTAREL fabien.coutarel@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
1 seul parcours : "Ergonomie de l'activité : intervention, conception, travail"		
M1	Antoine Bonnemain	Antoine.Bonnemain@uca.fr
M2	Fabien Coutarel	Fabien.Coutarel@uca.fr

Contact en scolarité : Isabelle Cromarias : isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlée
Assiduité aux TD	contrôlée
Assiduité aux TP	contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => l'étudiant est déclaré défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 IEAP	200h	Mars-Juin
M2 - alternance	420h	septembre - septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

M1 : Antoine Bonnemain, antoine.bonnemain@uca.fr

M2 : Fabien Coutarel, fabien.coutarel@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 IEAP - Ergonomie de l'activité : intervention, conception, travail				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 2, 3	30	X	
B	4, 5, 6	15	X	
C	7, 8	15		X

Master 2 IEAP - Ergonomie de l'activité : intervention, conception, travail				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1,2	9	x	
B	3,4,5	21	x	
C	6,7	12	x	
D	8	18		x

MASTER 1 STAPS IEAP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Introduction à l'ergonomie de l'activité	15		EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	E	4h
		EC 1 : Initiation au métier d'ergonome EC 2 : Introduction à la démarche d'intervention ergonomique EC 3 : Démarche d'enquête dans l'intervention ergonomique	Évaluation à l'UE												
		UE 2 : Approche anthropologique de l'activité et recherche	6												
		EC 1 : Processus de décision		1	EvC	100%	2	O(50) + A(50)(vidéo)	20min	2	O(50) + A(50)(vidéo)	20min	2	O + A	20min
		EC 2 : Activité collective		1	EvC	100%	2	O(50) + A(50)(vidéo)	20min	2	O(50) + A(50)(vidéo)	20min	2	O + A	20min
		EC 3 : Initiation à la recherche		1	EvC	100%	2	O(50) + A(50)(vidéo)	20min	2	O(50) + A(50)(vidéo)	20min	2	O + A	20min
		UE 3 : Activité, terrain, formation	9												
		EC 1 : Analyse de l'activité		1	EvT		2	E + M	2h				1	E	2h
		EC 2 : Ethnographic Research Methods		1	EvC	100%	2	O(30) + M(70)	15min	1	M		1	M	
		EC 3 : Activité perspectives de formation		1	EvT		2	O + M	30min				1	O	30min
		30													
		UE 4 : Concepts et méthodes pour l'analyse de l'activité	6												
		EC 1 : Fonctionnement humain et intervention ergonomique		1	EvT		1	O	20min				1	O	20min

2	B	EC 2 : Analyse systémique d'une situation de travail et repères de conception		1	EvC	100%	2	O (40)+ E(60)	20min + 1h30	2	O + E	20min + 1h30	1	E	1h30	
		EC 3 : Expérience et son analyse		1	EvT		1	M					1	O	20min	
		UE 5 : Approche développementale de l'intervention ergonomique	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		EC 1 : Développement humain et intervention ergonomique EC 2 : Dialogue et intervention ergonomique	Évaluation à l'UE													
		UE 6 : Communication et épistémologie	6													
		EC 1 : Anglais		1	EvT+EvC	15/85	3	O + A (portfolio)	15min	3	O + A	15min	3	O + A	15min	
		EC 2 : Communication		1	EvC	100%	2	O (50)+ O (50)	20min	2	O + O	20min	1	O	20min	
		EC 3 : Épistémologie		1	EvT+EvC	75/25	4	M + E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 7 : Approches pratiques de l'intervention et de la formation en ergonomie	3		EvT		1	M						1	M	
		EC 1 : De la construction de la demande à la conduite de l'intervention ergonomique EC 2 : Formation et développement du geste	Évaluation à l'UE													
UE 8 : Stage	12															
EC 1 : Stage		1	EvT		2	M + S	30min	2	M + S	30min	2	M + S	20min			
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

L'UE 2 est une UE recherche. D'autres EC sont aussi orientés vers la recherche, comme l'EC Epistémologie

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 2 IEAP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 1 : Corps et santé	3		EvT		1	O	20 minutes				1	Oral	20minutes	
		EC 1 : Activité Physique, Expérience corporelle et Santé	Evaluation à l'UE													
		EC 2 : Approches Scientifiques du Corps	Evaluation à l'UE													
		UE 2 : Réflexivité et Intervention	6													
		EC 3 : Anglais		1	EvT		1	O	10 minutes				1	Oral	10 minutes	
	EC 4 : Recherche, complexité, Conception		1	EvT		1	M					1	M			
	B	UE 3 : Crise et intervention ergonomique	6		EvC	100%	2	M (50) + O(50)	O : 20 minutes	2	M (50) + O(50)	O : 20 minutes	2	M + O	O : 20 minutes	
		EC 5 : crises de la pratique en ergonomie	Evaluation à l'UE													
		EC 6 : risques professionnels et ergonomie	Evaluation à l'UE													
		UE 4 : construction de l'intervention ergonomique	6		EvT		3	M(60) + O (20)+ M(20)	O : 30 minutes				3	M + O + M	O : 30 minutes	
EC 7 : La fonction de la verbalisation dans l'intervention		Evaluation à l'UE														
EC 8 : Conception de poste de travail bureautique : de la situation aux solutions	Evaluation à l'UE															
EC 9 : Démarche et postures de l'ergonome	Evaluation à l'UE															
	UE 5 : Santé, Travail et Performances	9		EvT		2	M(50) + M(50)					2	M + M			

	EC 10 : L'ergonome et les troubles musculo-squelettiques liés au travail : hypersollicitation et sédentarité professionnelles EC 11 : Dialogue et développement dans l'intervention ergonomique EC 12 : Dialogue social et relations sociales dans les organisations	Evaluation à l'UE												
		30												
2	UE 6 : Approche ergonomique de la conception par les usages	6												
	EC 13 : Conception des nouvelles technologies par les usages		1	EvT		1	M					1	M	
	EC 14 : Activité et conception de dispositifs de formation		1	EvT		2	M + O	O : 20 minutes				2	M + O	O : 20 minutes
	C UE 7 : Accompagnement ergonomique et conception	6		EvT		1	E	3 heures				1	E	3 heures
	EC 15 : Intervention ergonomique et conception/transformation des situations de travail et de vie EC 16 : les normes dans l'intervention ergonomique : ambiances, qualité et amélioration continue	Évaluation à l'UE												
	D UE 8 : Stage en alternance	18		EvT		2	M (80)+ S(20)	S : 40 minutes	2	M (80)+ S(20)	S : 40 minutes	2	M + S	S : 40 minutes
EC 17 : Les contextes professionnels des métiers de l'ergonomie EC 18 : Suivi des interventions ergonomiques EC 19 : Stage/alternance	Évaluation à l'UE													
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE1 et UE2 sont des UE tournées vers la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées .

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master STAPS : Management du Sport

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Jean Corneloup jean.corneloup@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Master 1 STAPS MS CEDESRI	Ludovic Falaix	ludovic.falaix@uca.fr
Master 2 STAPS MS CEDESRI	Jean Corneloup	jean.corneloup@uca.fr

Contact en scolarité : isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	contrôlée
Assiduité aux TP	contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => l'étudiant est déclaré défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 CEDESRI	3 mois	15 mars- 15 juin
M2 CEDESRI	5 mois	Avril-Aout

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

Master 1 Ludovic Falaix ludovic.falaix@uca.fr

Master 2 Jean Corneloup jean.corneloup@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - CEDESRI				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 3 et 7	12	X	
B	UE 2, 4, 5 et 8	21	X	
C	UE 1 et 6	9	X	
D	UE 9 et 10	18		X

Master 2 - CEDESRI				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 3 et UE 5	15	X	
B	UE 2 et UE 4	9	X	
C	UE 6 et UE 7	6	X	
D	UE 8 et 9	30		X

MASTER 1 - Parcours CEDESRI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1	C	UE 1 : Communication	6											
		EC 1.1 Communication 1	0,5	EvT		1	M					1	E	1h
		EC 1.2 Langues	0,5	EvT		1	A					1	A	
	B	UE 2 : Entrepreneuriat et expériences professionnelles	6											
		EC 2.1 Créativité et entrepreneuriat	0,5	EvC		4	M		1	E	1h	1	E	1h30
		EC 2.2 Innovation sociale, solidaire et collective	0,5	EvC/EvT	50%	3	E	1h	1	E	1h	1	E	1h30
	A	UE 3 : Sciences sociales, Territoires sportifs et Management des organisations	6											
		EC 3.1 Gestion, organisation des territoires sportifs	0,5	EvT		1	M					1	M	
		EC 3.2 Sociologie marketing des pratiques récréatives	0,5	EvT		2	E	2h				1	E	2h
	B	UE 4 : Outils de développement	6											
		EC 4.1 Analyse Financière des projets	0,5	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 4.2 Ingénierie du projet												
EC 4.3 Diagnostic de territoire et projet de développement		0,5	EvC		2	E/M		2	E/M		1	E	2h	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 2 - Parcours CEDESRI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 1 : Sciences sociales et transition récréative	6											
		EC 1 : 1.1 Gouvernance, habitabilité, espace public	0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
		EC 2 : 1.2 Géographie des pratiques récréatives	0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
		EC 3 : 1.3 Ecologie corporelle et milieux récréatifs	0.33	EvT		1	O	20 mn				1	O	20 mn
	B	UE 2 : Entrepreneuriat des espaces sportifs innovants	6											
		EC 1 : Ingénierie des itinérances sportives	0.33	EvT		1	TP					1	E	2 h
		EC 2 : Conception de prestations et de séjours sportifs	0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
	A	EC 3 : Développement de sites récréatifs	0.33	EvT		1	TP					1	E	2 h
		UE 3 : Innovation sociale et projet culturel	6											
		EC 1 : Du projet de territoire au projet culturel	0.5	EvT		1	TP					1	E	2 h
EC 2 : Innovation sociale et résilience territoriale		0.5	EvC		4	TP			1	E	2h	1	E	2h
B	UE 4 : Ingénierie de l'intervention professionnelle	3												
	EC 1 : Financement et montage des projets de développement	0.5	EvT		1	TP					1	E	2 h	

3		EC 2 : Conduite de projet – du diagnostic à la prospective et à l'évaluation		0.5	EvT		1	E	2h			1	E	2 h	
	A	UE 5 : Territoire, territorialité et territorialisation	3												
		EC 1 : Procédures institutionnelles de gestion et d'accompagnement au développement		0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
		EC 2 : Création de réseaux professionnels et territoriaux		0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
		EC 3 : Médiation, conflit, régulation		0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
	C	UE 6 : Pratiques de communication	3												
		EC 1 : Anglais		0.5	EvT+EvC		EvT : 1	EvT : E	EvT : 2h				1	E	2 h
		EC 2 : La communication professionnelle		0.5	EvT		1	TP					1	TP	20 mn
		UE 7 : Animation, mise en scène et évènementiel	3												
		EC 1 : Projets et Pratiques d'animation		0.5	EvT		1	TP					1	E	2 h
		EC 2 : Evénementiel et manifestation		0.5	EvT		1	TP					1	E	2 h
			30												
	4	D	UE 8 : Conception et réalisation des micro-projets	12	1		1	M + S					1	M + S	1 h
UE 9 : "Stage/mémoire/ Suivi collectif			18	1		1	M + S					1	M + S	1 h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;

A : Autre : dossier à rendre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.